

# Inventaire des documents relatifs à l'histoire économique du Canada français - 1

Cameron Nish

Volume 43, Number 1, April–June 1967

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1003358ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1003358ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

HEC Montréal

ISSN

0001-771X (print)

1710-3991 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this document

Nish, C. (1967). Inventaire des documents relatifs à l'histoire économique du Canada français - 1. *L'Actualité économique*, 43(1), 146–214.  
<https://doi.org/10.7202/1003358ar>

# Inventaire des documents relatifs à l'histoire économique du Canada français - 1

## *Introduction*

Les documents ayant trait à l'histoire économique du Régime français au Canada n'ont reçu jusqu'à maintenant que très peu d'attention de la part des historiens. Les quelques exceptions à cette règle, Innis, Shortt et Frégault<sup>1</sup>, ont été des pionniers mais leur exemple n'a pas été très suivi. S'il était nécessaire de fournir une preuve de cette indifférence des chercheurs, il suffirait de mentionner le fait que les documents en question n'ont pas encore été inventoriés<sup>2</sup>. La présente série, un inventaire des volumes 113 à 119 de la série C 11 A, des Archives publiques du Canada, entreprend de combler, en partie, ce vide.

Les quelques pages d'introduction qui suivent visent à indiquer le contenu des volumes faisant l'objet de l'inventaire, placent la collection dont ces volumes sont tirés dans leur contexte, c'est-à-dire établissent les liaisons qu'elle peut avoir avec des documents d'intérêt économique tirés d'autres séries, et fournissent un bref commentaire sur la forme de l'inventaire lui-même.

---

1. Voir C. Nish, « Documents relatifs à l'histoire économique du Régime français », *L'Actualité Économique*, vol. 40, no 3, octobre-décembre 1964, pp. 630-686 pour une bibliographie ayant trait à l'histoire économique du Régime français au Canada, en ce qui concerne les budgets et les dépenses générales.

2. Un travail assez récent, celui de Jean Hamelin, intitulé *Économie et Société en Nouvelle-France*, est un exemple du peu de suite qu'il y a eu aux travaux des trois auteurs nommés. Le livre de Hamelin, bien que portant sur l'économie de la Nouvelle-France n'indique pas que les sources disponibles pour un travail approfondi ont été consultées.

Le titre complet de la collection dont ces volumes sont tirés se lit comme suit : « Archives publiques du Canada, archives nationales, colonies », Série C 11, *Canada, dépenses générales, 1663-1754*<sup>3</sup>. Par ailleurs cette série de documents est disponible sous trois formes :

- 1) les microfilms des originaux en dépôt aux Archives publiques du Canada ;
- 2) une transcription des originaux, aussi aux Archives publiques du Canada ;
- 3) un microfilm de la transcription en dépôt à la bibliothèque de l'École des Hautes Études commerciales de Montréal<sup>4</sup>.

Les volumes de cette série, portant les numéros 113 à 119, sont répartis comme suit :

113-1, 1663-1739.	(1663-1705)
113-2, 1705-1731.	(1705-1732)
114-1, 1740-1741.	(1735-1742)
114-2, 1740-1742.	(1740-1742)
115-1, 1741-1746.	(1741-1745)
116-1, 1743-1749.	(1743-1750)
116-2, 1747-1749.	(1743-1751)
117 , 1747 .	(1741-1748)
117-2, 1747 .	(1743-1747)
118 , 1746-1752.	(1745-1749)
119 , 1748-1754.	(1748-1753)

Les dates qui suivent ici le numéro du volume sont celles qui apparaissent sur la page frontispice de ces volumes. Mais présumer que ces volumes ne contiennent que des documents relatifs à ces dates serait une erreur. C'est pourquoi nous avons ajouté d'autres dates, entre parenthèses : ce sont celles des documents qu'on trouve effectivement dans les volumes en question. Ceci s'explique tout simplement par le fait que le système de classification des administrateurs de la France de l'Ancien Régime laissait beaucoup à désirer. De plus, les volumes 116-1 et 116-2 contiennent chacun quelques documents ayant trait aux dépenses de la colonie au cours des années 1739-1740. On notera aussi que le volume 117, dans l'inventaire qui suit, a été marqué 117-1. Cette façon

3. Voir A.P.C., *Inventaire provisoire : fonds des manuscrits no 1, Archives nationales, Paris : archives des colonies*. Ottawa, Imprimerie de la Reine, 1952, p. 10.

4. Voir Nish, *op. cit.*, pp. 631-633 pour une liste des microfilms de documents relatifs à l'histoire économique du Régime français qui sont en dépôt à la bibliothèque de l'École des Hautes Études commerciales.

de faire a pour but d'éviter que le volume ne soit confondu avec le 117-2. Pour une raison que nous ignorons, le volume 117 est, en effet, le seul qui ne soit pas suivi du signe -1, bien que le volume soit effectivement subdivisé en deux parties. Une dernière remarque enfin sur la question du contenu : on ne doit accorder que très peu de crédit aux descriptions apparaissant sur les pages frontispices. Cette remarque s'applique d'ailleurs à tous les documents consultés. La désignation du contenu fournie par le titre est naturellement succincte. Par contre, comme la majorité des inventaires publiés par les Archives sont établis à partir de ces titres, le chercheur, s'il ne parcourt pas les volumes page à page, ignorera nécessairement beaucoup de documents importants.

On remarquera dans la liste des volumes, et en consultant l'inventaire, que les premières années du Régime français au Canada sont nettement moins représentées dans la documentation que ne le sont les années subséquentes. De 1663 à 1698, les documents sont plutôt rares. Après 1678, et encore davantage après 1715, la documentation s'enrichit sensiblement. Mais ce sont les documents concernant les années 1730 à 1750 qui fournissent le plus de renseignements. Il faut rappeler aussi qu'au cours des premières années de la colonie, les fonds destinés à l'Acadie faisaient partie des budgets de la Nouvelle-France. Après 1708 les documents relatifs à l'Acadie ou à Louisbourg se trouvaient, à quelques exceptions près, classés à part.

Les volumes 113 à 119 de la série C 11 A sont, en principe, d'origine canadienne. En fait la série contient aussi des documents d'origine métropolitaine, la plus grande partie de la documentation ayant, cependant, été rédigée par les administrateurs de la colonie<sup>5</sup>.

Avant de donner une liste des catégories de documents contenus dans l'inventaire, une mise au point sur les divisions du budget s'impose. La Nouvelle-France disposait de deux sources de fonds : 1) les fonds tirés du trésor du ministère de la Marine et 2) les fonds provenant de la vente ou de l'exploitation des monopoles de l'État, des revenus de la douane et des revenus du système seigneurial. Ces derniers étaient connus sous le nom de fonds du Domaine d'Occident. L'État français est toujours intervenu dans la distribution des fonds de la deuxième catégorie, bien que l'administration du

5. Voir plus loin pour l'équivalent métropolitain, la série F 1.

Domaine n'ait pas été officiellement soumise au contrôle de l'État avant 1732.

Les documents des volumes faisant l'objet de l'inventaire qui suit peuvent être groupés selon les catégories suivantes :

1) les prévisions de dépenses de la colonie préparées par l'intendant. Ces prévisions étaient établies avant l'année budgétaire et avant que les fonds ne soient alloués par l'État français. Elles étaient ordinairement expédiées de la Nouvelle-France en France à l'automne. On trouve peu de ces documents dans l'inventaire ;

2) le budget du roi tiré des fonds du trésorier de la Marine. Ce document était préparé en France. Le budget indique les sommes allouées par l'État et les usages auxquels elles sont destinées. Ces documents ont le plus souvent un caractère général, mais ils sont nombreux dans la collection ;

3) les budgets du Domaine d'Occident tels que rédigés en France. Ce sont, là aussi, des documents d'un caractère plutôt général, en ce qui concerne la provenance des fonds, mais ils peuvent être très spécifiques en ce qui a trait à l'allocation des montants en cause. On trouve un grand nombre de ces documents dans les volumes de la collection ;

4) les rapports des intendants :

- a) pour le XVIII<sup>e</sup> siècle, ces documents sont très précis. Les articles achetés par l'État sont énumérés et souvent leur prix, ainsi que les noms de ceux qui les ont vendus, sont spécifiquement mentionnés ;
- b) dans la plus grande partie des rapports on indique, avec précision, quels ont été les revenus de la colonie. Souvent on y répète les renseignements fournis par le budget du roi et le budget du Domaine d'Occident ;
- c) pour quelques années particulières, en plus des rapports concernant les sources de revenus, les documents contiennent aussi les détails des revenus de la couronne provenant des droits à l'importation et à l'exportation et du régime seigneurial ;
- d) on trouve aussi quelques documents qui indiquent la répartition des revenus provenant de l'exploitation des postes des Pays d'en Haut. Cependant, le gouverneur

et non l'intendant était responsable des ressources en question ;

- e) pour quelques années, de 1746 à 1750, on trouve des documents extrêmement détaillés en ce qui a trait aux dépenses des Pays d'en Haut ;

5) dans les volumes inventoriés se trouvent aussi quelques documents reliés à l'histoire économique : ceux, par exemple, qui ont trait à la banqueroute de Cugnet ; ces documents n'ont cependant aucun rapport avec le budget. Par contre, quelques documents n'ayant aucun intérêt économique se trouvent aussi dans les volumes dont il est ici question. Ces deux catégories de documents ont été groupés en appendice à la fin de l'inventaire.

L'inventaire suit un ordre chronologique mais qui n'est pas nécessairement relié à la date du document. La classification a été établie plutôt sur la base de l'année budgétaire. Dans les volumes eux-mêmes, on a suivi un ordre chronologique basé sur les dates des documents. Mais, dans plusieurs cas, un document daté de 1748, par exemple, se rapporte au budget de l'année 1743. De plus, les dépenses d'une année étaient assez souvent reportées à un budget futur. Tout ceci a, jusqu'ici, rendu difficile l'établissement des dépenses réelles pour une année donnée. C'est pourquoi l'inventaire qui suit a été établi sur la base des dépenses annuelles elles-mêmes. Les documents ont donc été classifiés sur la base des années auxquelles ils se rapportent effectivement. Dans certains cas, cependant, un document ayant trait en grande partie à une année donnée contenait aussi des allusions à des dépenses effectuées au cours d'autres années. Par exemple, les prévisions pour l'année 1743 font référence au paiement des dépenses de 1742. De même, le rapport de l'intendant pour les dépenses de l'année 1743 reporte certains postes aux fonds de 1744<sup>6</sup>. Pour permettre alors de retrouver aussi complètement que possible les dépenses concernant une année en particulier, l'inventaire qui suit indique ces sources complémentaires par la mention : *voir aussi* tel document.

La première indication qui apparaît dans l'inventaire est celle de l'année : 1663, 1705, 1740, etc. Sous l'année se trouve immédiatement indiqué le volume dans lequel le document se trouve. En-

6. Voir Nish, *op. cit.*, pp. 638-666 pour les documents sur le budget de l'année 1743.

suite vient, lorsqu'il a été possible de l'établir, le lieu de provenance du document : Montréal, Québec, etc., et la date du document, lorsqu'elle existe. Dans certains cas, bien que le document ne portât pas de date, il a été possible de lui en assigner une, et l'explication se trouve en note. Le titre du document suit alors, avec un sommaire du contenu. Ce sommaire cherche à être aussi complet, mais en même temps aussi court que possible, le recours à un inventaire ne pouvant manifestement pas remplacer la consultation du document lui-même. Après le sommaire on trouvera la signature lorsqu'elle est donnée. La place du document dans le volume est indiquée de deux façons : par le folio et par le numéro de la page.

L'orthographe utilisée ici est aussi rapprochée que possible de celle de l'original sans en être la reproduction exacte. L'indication de la provenance et de la date du document est donnée selon l'orthographe actuelle de même que les signatures. Le titre du document est cependant reproduit exactement. Le sommaire, tout en étant rédigé selon une orthographe moderne, conserve cependant des mots anciens. Par exemple, on a gardé « ... journées d'ouvriers et façons d'ouvrages... » plutôt que de recourir à des formes contemporaines pour exprimer la même chose.

On notera qu'après 1750, la documentation s'amenuise. Ceci est dû pour une part au manque de temps des administrateurs, mais aussi au fait qu'une partie des documents a été perdue<sup>7</sup>.

En plus des volumes inventoriés ici, il y a dans la même série, C 11 A, d'autres volumes d'un grand intérêt pour qui entreprend l'étude de l'histoire économique de la Nouvelle-France. Le volume 84, série C 11 A, *Canada, correspondances générales*, bien que ne faisant pas partie d'une série économique, ne renferme effectivement que des documents ayant trait à l'économie de la colonie. Les Forges du Saint-Maurice, volumes 110 à 112 de la même série, sont aussi d'un grand intérêt. Les volumes 9 à 11 de la série C 11 G ont trait au Domaine d'Occident. Le carton 1 de la série D 2 D, bien que principalement composé de documents portant sur l'administration civile de la colonie, contient aussi plusieurs documents relatifs à l'histoire économique. Mais tous les volumes mentionnés n'ont

7. Voir A. Shortt, éd., *Documents relatifs à la monnaie, au change et aux finances du Canada sous le Régime français*, vol. 2, p. 960.

qu'une importance secondaire comparativement à la série F 1, *Fonds des colonies*. Cette série constitue l'équivalent métropolitain des volumes inventoriés ici. En plus des catégories de documents notés plus haut, elle contient aussi des listes des lettres de change tirées sur le trésor de la Marine. Une pleine maîtrise de la documentation relative à l'histoire économique de la Nouvelle-France nécessite donc la consultation parallèle des séries C 11 A et F 1<sup>8</sup>.

Nous ne pouvons terminer cette introduction sans remercier l'archiviste public du Canada, le docteur W. Kaye Lamb, et son adjoint, Pierre Brunet, ainsi que tous les employés des Archives qui, par le dévouement qu'ils ont montré dans l'accomplissement de leur tâche, nous ont facilité la préparation de cet inventaire.

1663  
C 11 A

113-1. « Bordereau de l'Estat de la desp'ce a faire pour la Nouvelle france. » f 2, p. 1.

113-1. 22 avril 1663. « Estat de la d'Ezponce que le Roy veult et entend estre faite Sur le Commis a l'Exercice de la Charge de Tresorier g'nal de la marine Me henry Caboud Pour le Radoub et armement des vaisseaux de sa Mte nommez L'Aigle d'Or, et le Jardin d'holande qui doivent porter a Kebec et à Plaisance en la Nouvelle france Le secours que sa Mate y envoie la pte année 1663 Et pour la levee subsistance et vivres des familles qui doivent passer eso(?) lieux ainsy quil ensuit. » (Pour le radoub, les bidons, les goubillons, la chandelle, l'huile, etc. ; armement des deux vaisseaux ; subsistance de deux cent vingt cinq personnes à Quebec ; subsistance de quatre vingt personnes à Plaisance ; dépenses pour les familles qui passeront à Québec ; autres dépenses pour Plaisance.) f 3-8, pp. 2-10.

1665  
C 11 A

113-1. « Memoire des fonds faits pour le paiement des Troupes et officiers Majors passés en Canada depuis le premier janvier

8. L'auteur du présent inventaire se propose d'effectuer prochainement un travail analogue à partir de la série F 1, pour publication, si possible, l'an prochain.

1665. » (Pour le Régiment de Carignan-Sallières ; appointements de Tracy et solde de ses gardes ; appointements de Courcelles et Talon ; appointements du Sr. du Lion ; fonds faits pour les troupes et officiers pour l'Isle Dauphine.) f 10-11, pp. 12-18.

1667

C 11 A

113-1. « Fonds faits pour le Canada en 1667. » (Par l'état général de la Marine : au Sr. de Courcelles ; Au S. Talon ; diverses dépenses sous les ordres de Talon ; Au Sr. l'Evêque de Petrée ; Aux Srs. Dubois, de Chambly, de la Potherie.) f 12, p. 19.

Voir aussi : 1679. 113-1. « Fonds faits... » f 13, p. 20.

1679

C 11 A

113-1. « Fonds faits pour les dépenses de Canada et des Isles de l'Amérique. » (Appointement de Frontenac ; gratifications aux officiers des troupes qui ont passé en Canada en 1667 ; pour l'hôpital de Québec ; pour médicaments ; aux Récollets ; au Supérieur du Séminaire de Saint-Sulpice ; aux Religieuses Ursulines de Québec ; aux Hospitalières de Montréal ; entretien à Québec d'un garde-magasin, armurier et d'un canonnier ; gratifications aux gouverneurs particuliers des Isles de l'Amérique ; appointement du Sr. Patoulet Intendant des dites Isles ; fortifications des Isles de l'Amérique ; gratification au Sr. de Pouencay, gouverneur de l'Isle de la Tortue ; appointement du Sr. Duchesneau, Intendant en Canada ; appointements du Sr. Comte de Blenac, Gouverneur des Isles de l'Amérique et de sa compagnie ; pour le fret des hardes du Comte de Frontenac ; appointements des officiers du Fort de Plaisance. Remises. » f. 13-14, pp. 20-22.

1683

C 11 A

Voir aussi : 1715. 113-2. « Etat des dépenses de Canada payées par le Domaine. » f 272-273, pp. 88-90.

1687

C 11 A

113-1. « Compte que M. de Champigny rend des fonds remis et dépenses faite en Canada 1687. » (Pour les dépenses de la guerre ; fortifications ; autres dépenses.) f 21, p. 34.

*Voir aussi* : 1699. 113-1. « Etat de la dépense faite pour la guerre les fortifications sur les fonds de l'année 1699. » f 61, pp. 92-93.

1689

C 11 A

113-1. « Etat de la dépense faite en l'année 1689 au sujet de la guerre en Canada. » (Vivres ; nourritures de plusieurs personnes employées pour le service du Roy ; marchandises ; achats de canots et radoub ; voitures ; courses et voyages ; gages de particuliers employés au service du Roy ; loyers des lieux qui servent de magasins et autres usages pour le service du Roy ; frets de barques ; entretien et subsistance des cadets canadiens ; travaux et réparations ; logement des Sauvages ; munitions envoyées de France.) f 15-20, pp. 23-33.

1693

C 11 A

*Voir aussi* : 1699. 113-1. « Etat de la dépense faite pour la guerre... » f 61-62, p. 94.

1695

113-1. 10 avril 1695. « Etat des Sommes que le Roy veut et ordonne estre Incessamment remises au port de Rochefort par le Tresorier general de la marine Me Louis de Lubert pour employer aux dépenses tant pour les appointemens des officiers, et solde d'une compagnie servant a L'acadie que pour autres dépenses particulières pour le service du Roy aud' pays pendant la année 1695. » (Appointemens ; solde et entretien d'une compagnie de 40 hommes ; autres dépenses.) Signé Louis, Phélypeaux. f 22-23, pp. 35-37.

1696

C 11 A

113-1. 18 octobre 1697. « Bordereau du Compte de la Recette et dépenses faites en Canada par le P de Verreuil commis de Mon-

sieur de la Ravoye trésorier general de la marine pendant l'année 1696, arété par Monsieur de Champigny Intendant audit pay le 8<sup>e</sup> octobre 1697. » (Recette ; récapitulation de la recette. Dépenses : recapitulation de la dépenses. Excédent de la dépense.) Signé Champigny. f 24-26, pp. 38-43.

1697

C 11 A

113-1. 7 avril 1697. « Estat des sommes que le Roy veut et ordonne estre remises au port de Rochefort par le Tresorier general de la marine Me Jacques de Vanolles, pour employer aux depenses tant pour les appointemens des officiers, et solde des deux compagnies servant a lacadie, que pour autres depenses particulieres pour le service du Roy aud pays, pendant la presente année 1697. » (Appointements ; solde et entretien des troupes ; autres dépenses ; marchandises embarquées ; argent comptant embarqué.) Signé Chateau guillaume. f 32-35, pp. 52-58.

113-1. « Bordereau du Compte de la Recette et depense faites en Canada par le Sr de Verneuil commis de Mr de Vanolles tresorier gn'al de la Marine pendant lannée 1697 arrêté pat le sieur de Champigny Intendant aud' pays le 18 Octobre 1698. » (Recettes : fonds de l'année 1696 ; fonds ordonnez par l'état du Roy le 20 avril 1697 ; récapitulation. Dépenses à cause de la guerre ; des ouvrages pour le Château de Québec ; solde des compagnies ; gratification à Vaudreuil ; dépenses pour les églises et maisons religieuses ; appointements des officiers généraux et autres entretenus ; gratifications ordinaires ; reprises à cause des deniers retenues en France ; récapitulation. Excédant de la dépense.) f. 27-29, pp. 44-48.

113-1. 14 octobre 1698. « Estat de la depense faite pour le château de quebec sur les 3000 # ordonnées en 1697, Laquelle depense fait partie d'une plus Grande faite pour led' château la mesme année par Les ordres de Mons'r de Frontenac, Le surplus de laquelle sera porté sur les fonds ordonnez en 1698 ou sur ceux quil plaira au Roy daccorder. » (Dépenses avex prix de diverses ouvrages et fournitures.) Signé Champigny. f 30-31, pp. 49-51.

113-1. « Etat general de Depense de L'acadie en l'année 1697. » f 90, p. 149.

113-1. « Acadie 1697. Etat des 4000# des presens ordinaires Pour Tous les Sauvages de l'accadie en l'année 1697. » f. 91, p. 150.

113-1. « Acadie 1697. Etat des vivres, habits et solde en l'année 1697 pour cent soldats de l'accadie. » f 92, p. 151.

113-1. Août 1697. « Appointemens et autres dep'ses de Canada qui estoient cy devant payees par le Tresorier de la marine et quon a proposé dadjouter sur l'Etat des charges du Domaine dud' pays pour Lannee 1698. » (Appointemens des officiers de guerre ; maisons Religieuses ; dépenses extraordinaires.) f 36, p. 59.

1698

C 11 A

113-1. Août 1697. « Projet des fonds a faire pour Canada et Acadie par le tesorier general de la Marine. » (Canada ; Acadie.) f 43, p. 70.

113-1. « Projet de fonds a faire po' Canada et l'Acadie 1698 par le tesorier de la marine. » (Canada : dépenses pour la guerre ; fortifications ; solde des compagnies ; églises et maisons religieuses ; appointemens des officiers généraux et autres entretenus ; gratifications ordinaires. Récapitulation. Acadie : appointemens, solde et entretien de deux compagnies ; autres dépenses. Récapitulation. Sommaire pour le Canada et l'Acadie. Gratifications extraordinaires. Dépenses des mats.) f 44-46, pp. 71-77.

113-1. 31 janvier, 1698. « Etat de la depense que le Roy veut et ordonne estre Faite pour le payement des apointemens, solde, et Entretien des gouverneurs majors, officiers de Justice, Cap'nes soldats et autres charges du pays de Canada en Nouvelle France pendant la presente année 1698. » (Officiers de guerre, et garnisons ordinaires : Québec, Montréal, Trois-Rivières ; maisons religieuses : Québec, Montréal ; officiers de Justice : Quebec : Conseil Souverain, prévôté : Montréal, Trois-Rivières ; autres officiers de Justices et de Police ; dépenses extraordinaires ; somme totalle des charges ordinaires du Domaine d'Occident.) Signé Louis, Phélypeaux. f 47-51, pp. 78-84.

113-1. Versailles, 3 mai 1698. « Estat de la depense que le Roy veut et ordonne estre faite par le tresorier general de la marine Me Louis Delubert tant pour achats de munitions ustenciles et provisions necessaires pour la guerre que pour les fortiff'ons en Canada et pour l'Entretien des officiers solde des Compagnies des soldats hospitaux et maisons Religieuses app's et gratiff'ons des off'rs entretenus et au'es depenses aud pays pendant la p'nte année 1698. » (Dépenses pour la guerre et les fortifications ; solde des compagnies ; églises et maisons religieuses ; appointements des officiers généraux et autres ; gratifications ordinaires ; somme totale.) f 57-59, pp. 85-91.

113-1. Versailles, 4 mars 1698. « Estat des Sommes que le Roy veut et ordonne estre incessamment remises au port de Rochefort par le tresorier general de la marine Me Louis Delubert pour employer aux depenses tant pour les App's des off'ers et solde de deux Comp'es servant a l'acadie que pour les fortiff'ons et autres depenses particulieres pour le service du Roy aud pays pendant la presente année 1698. » (Fortifications ; appointements, solde et entretien des troupes ; autres dépenses.) f 41-42, pp. 66-69.

113-1. Versailles, (9) <sup>1</sup> 10 fevrier 1699. « Estat des Sommes que le Roy veut et ordonne estre payées par le tresorier general de la marine Me Louis Delubert pour les depenses faites a Quebec par les' Duplessis pour le service des vaiss'x de sa Ma'te le Poly et la Gironde pendant leur sejour aud pays au mois d'octobre de l'année derniere 1698. » (Frets de barques et journées d'ouvriers ; marchandises et ustenciles.) f 97-99, pp. 157-159.

113-1. Québec, 20 octobre, 1699. « Borderau du Compte de la Recette et Depense faites en Canada par le Sr Duplessis Commis de Mr de Lubert tresorier général de la marine pendant l'année 1698 arrêté par le Sieur de Champigny Intendant audit pays. » (Recettes : fonds ordonnés par l'état du Roy ; recettes extraordinaires : ventes des magasins du Roy) sommes retenues des soldes des troupes ; récapitulation. Dépenses : de guerre ; marchandises, courses et voyages ; loyers ; presents aux Sauvages ; solde des compagnies ; appointement de Vaudreuil ; gratification à Vaudreuil ; appointements

1. Les deux dates sont notées au document.

d'officiers généraux et autres ; gratifications ordinaires ; reprises des deniers retenus en France ; récapitulation. Excédent de la recette.) Signé Champigny. f 37-40, pp. 60-65.

Voir aussi : 1699. 113-1. « Etat de la depense faite pour la guerre et les fortifications sur les fonds de l'année 1699. » f 62-65, pp. 94-102.

Voir aussi : 1699. 113-1. « Estat des fonds a faire pour les depenses de Canada Acadie et Plaisance 1699. » f 81, p. 134.

1699

C 11 A

113-1. « Estat des fonds a faire pour les depenses de Canada Acadie et Plaisance 1699. » (Fonds faits pour les dépenses de 1698 ; fonds demandés pour 1699.) f 81, p. 134.

113-1. « Estat des fonds a faire pour les depenses de Canada Acadie et plaisance pendant l'année 1699. » (Dépenses pour la guerre et les fortifications ; solde des compagnies ; églises et maisons religieuses ; appointements des officiers généraux et autres ; gratifications ordinaires ; récapitulation. Gratifications extraordinaires. Sommaire.<sup>2</sup>) f 82-83, pp. 135-140.

113-1. Marly, 19 mai 1699. «Estat des depenses que le Roy veut et ordonne estre faites par le Tresorier general de la Marine Me Jean Neiret de la Ravoye pour achats de munitions ustenciles et provisions necessaires tant pour la guerre, et pour les fortifications du pays de Canada, que pour l'Entretien des Compagnies des Soldats, hospitaux Maisons Religieuses, appointemens et gratifications des off'ers Entretenus Et autres depenses a faire aud' pays pendant la pnte année 1699. » (Dépenses pour la guerre et les fortifications ; solde des compagnies ; églises et maisons religieuses ; appointements des officiers généraux et autres ; gratifications ordinaires ; dépenses extraordinaires ; somme totale.) Signé Louis, Phélypeaux. f 115-120, pp. 166-173.

113-1. Marly, mai 1699. «Estat des depenses que le Roy veut et ordonne estre faite par le tresorier general de la marine Mr Jean Neiret de la Ravoye pour achats de munitions Ustenciles et pro

2. Une partie des demandes sont comparées à celles de 1697.

visions nécessaires tant pour la guerre que pour les fortifications du pays de Canada que pour l'Entretien des Compagnies de soldats, hospitaux Maisons Religieuses, appointemens, et gratifications des officiers entretenus, et autres depenses a faire audit pays pendant la presente année 1699. » (Dépenses pour la guerre et les fortifications ; solde de compagnies ; églises et maisons religieuses ; appointemens des officiers généraux et autres ; gratifications ordinaires ; dépenses extraordinaires ; somme totale.) Signé Louis, Phélypeaux. f 84-89, pp. 141-148.

113-1. Versailles, 26 (16)<sup>3</sup> avril 1699. « Estat de la depense que le Roy veut et ordonne estre faite pour le payement des app's. solde et Entretienement des Gouverneurs, Majors, off'ers de Justice, Capitaine, soldats, et charges du pays de Canada ou Nouvelle France pendant la pr'te année 1699. » (Officiers de guerre et garnisons ordinaires : Québec, Montréal, Trois-Rivières ; officiers de Justice : Québec : Conseil Souverain, prévôté : Montréal, Trois-Rivières ; autres officiers de justice ; maisons religieuses : Quebec, Montréal, Trois-Rivières ; hôpital de Québec ; dépenses extraordinaires. Somme totale des charges ordinaires du Domaine d'Occident du Canada.) Signé Louis, Phélypeaux. f 102-106, pp. 160-165.

113-1. Versailles, 22 (2)<sup>3</sup> mars 1699. « Estat des somme que le Roy veut et ordonne estre incessamment remises au port de Rochefort par le tresorier general de la marine Me Jean Neiret de la Ravoye pour Employer aux depenses a faire tant pour les fortiffica'ons de l'Acadie que pour les appointemens des officiers et solde de deux compagnies servant aud. pays Et autres depenses particulieres pour le service du Roy pendant la presente année 1699. » (Fortifications ; appointemens, solde et entretien de deux compagnies ; autres dépenses ; somme totale.) Signé Louis, Phélypeaux. f 93-95, pp. 152-156.

113-1. Quebec, 15 octobre 1700. « Bordereau du compte de la Recette et de la depense faites en la nouvelle France pendant l'année 1699 areté par le Sieur de Champigny intendant aud pays le (?). » (Recettes : fonds ordonnés par l'état du Roy ; recettes extraordinaires : ventes des vivres et marchandises des magasins du Roy ;

3. Les deux dates sont notées.

retenues des troupes ; récapitulation. Dépenses : guerre et fortifications ; solde des troupes ; gratification à Vaudreuil ; églises et maisons religieuses ; appointements des officiers généraux et autres ; gratifications ordinaires ; dépenses extraordinaires ; deniers retenus en France ; récapitulation.) Signé Champigny. f 121-123, pp. 174-178.

113-1. Québec, 17 octobre 1700. « Etat de la dépense faite pour la guerre et les fortifications sur les fonds de l'année 1699. » (Munitions ; vivres et marchandises fournis à Michilimackinac pour la guerre en 1687 ; dépenses des fortifications faites en 1693 ; diverses dépenses restées de celles faites en 1698 : guerre ; fortifications ; 1699 : nourritures ; vivres et marchandises ; pain et biscuits ; bateaux ; canots et bergé ; courses et voyages ; voitures ; employés : Québec, Montréal, Trois-Rivières, Chambly, Frontenac ; Loyers : Québec, Montréal, Trois-Rivières ; médicaments et hôpitaux ; frets de vaisseaux et barques ; travaux dans les magasins ; ouvrages au chateau de Québec ; ouvrages à la maison du Palais ; ouvrages aux parcs des magasins et aux hangars ; dépenses pour les Sauvages alliés ; dépenses aux pays éloignés ; diverses dépenses pour la guerre ; fortifications : Québec, Montréal ; récapitulation.) Signé Champigny. f 61-79, pp. 92-133.

1700

C 11 A

113-1. Versailles, 16 (6)<sup>4</sup> fevrier 1700. « Etat de la Dépense que le Roy veut et ordonne estre faite pour le payement des apoin-temens, solde et Entretienement des Gouverneurs, Majors, Officiers de Justice Capitaines, soldats et Charges du Pays du Canada. ou Nouvelle France pendant la pn'te Année 1700. »<sup>5</sup> (Officiers de guerre et garnisons ordinaires : Québec, Montréal, Trois-Rivières ; maisons religieuses : Québec, Montréal ; officiers de Justice : Québec : Conseil Souverain, prévôté, Montréal, Trois-Rivières, autres officiers de Justice et de Police ; hôpital de Québec ; dépenses extraordinaires.) Signé Louis, Phélypeaux. f 132-136, pp. 185-191.

4. Les deux dates sont notées.

5. Dépenses à payer par le Fermier du Domaine d'Occident.

113-1. « Etat de la depense a faire par le Fermier du Domaine d'occident pour le payement des charges des Officiers de Canada pendant l'année 1700. »<sup>6</sup> (Officiers de guerre et garnison ordinaire : Québec, Montréal, Trois-Rivières ; maisons religieuses : Québec, Montréal, Trois-Rivières ; officiers de Justice : Québec : Conseil Souverain, prévôté, Montréal, Trois-Rivières, autres officiers de Justice et de Police ; hôpital à Québec ; dépenses extraordinaires ; récapitulation.) f 124-125, pp. 179-183.

113-1. « Etat des fonds a faire pour les depenses de la Nouvelle France pendant l'année 1700. » (Guerre et fortifications ; solde des compagnies ; églises et maisons religieuses ; appointements des officiers généraux et autres ; gratifications ordinaires ; récapitulation.) f 143-144, pp. 192-198.

113-1. Versailles, 27 avril 1700. « Etat des Depenses que le Roy veut et ordonne estre faites par le Tresorier general de la marine. Me Jacques de Vanolles pour achats de munitions Ustanciles, et provisions necessaires, tant pour la guerre, et pour les Fortifications de la nouvelle France, que pour l'Entretien des Compagnies des Soldats, Hospitaux, maisons religieuses, appointem's et gratifications des officiers entretenus, et autres depenses faites, et a faire aud pays pendant la presente année 1700 et pour ce qui reste a payer des années precedentes. » (Guerre et fortifications ; solde des compagnies ; églises et maisons religieuses ; appointements des officiers généraux ; gratifications ordinaires.) Signé Louis, Phélypeaux. f 147-150, pp. 203-209.

113-1. fevrier 1700. « Bordereau des fonds necess'res pour les depenses a faire pour l'Acadie pendant l'année 1700. »<sup>7</sup> (Fortifications ; appointements, solde et entretien de deux compagnies ; autres depenses ; récapitulation.) f 145, pp. 199-201.

113-1. Versailles, 28 fevrier 1700. « Etat des Sommes que le Roy veut et ordonne estre incessamment remises au port de Rochefort par le Tresorier gn'al de la marine Me Jacques de Vanolles pour Employer aux depenses a faire a l'Acadie pour le service de Sa

6. Les chiffres des provisions faites en 1699 et les chiffres projetés pour 1700 sont donnés.

7. Les dépenses faites pour l'année 1699 sont aussi notées.

Maté pendant la pn'te Année 1700.» (Appointements, solde et entretien de deux compagnies ; autres dépenses.) Signé Louis, Phélypeaux. f 151-153, pp. 210-213.

1701

C 11 A

113-1. Versailles, 25 mars 1701. « Etat de la depense que le Roy veut et ordonne estre faite au pays de Canada ou nouvelle france tant pour les apps des Gouverneurs Lieutenans de Roy majors et off'ers de Justice que pour l'Entretien des maisons Religieuses solde des garnisons et au'es depenses dud pays pendant la pn'te année 1701. »<sup>8</sup> (Officiers de guerre et garnisons ordinaires : Québec, Montréal, Trois-Rivières ; maisons religieuses : Québec, Montréal ; officiers de Justice : Québec : Conseil Souverain, prévôté, Montréal, Trois-Rivières ; hôpital à Québec ; dépenses extraordinaires.) f 165-167, pp. 231-238.

113-1. Québec, 12 octobre et 6 novembre 1702<sup>9</sup>. « Etat des paiemens faits par George Regnard Duplessis Agent general des fermes du Roy de la Compagnies de la Colonie de la nouvelle france sous le Bail de Me Louis Guigues Fermier general du Domaine d'Occident, en consequence des ordonnances de M. de Champigny Con'er du Roy en ses Conseils Intendant de Justice police et finance aud pais, tant pour les appointemens des Gouverneurs, Lieut's de Roy Majors et oficiers de Justice que pour l'entretiens des maisons Religieuses soldes des Garnisons et a'ues dépenses dud pais pendant l'année 1701 conformement a l'Etat du Roy arrêté a Versailles le 28 Mars de la meme année. » (Officiers de guerre et garnisons ordinaires : Québec, Montréal, Trois-Rivières ; maisons religieuses : Québec, Montréal ; officiers de Justice : Québec : Conseil Souverain, prévôté ; Montréal, Trois-Rivières, autres officiers de Justice ; hôpital à Québec ; dépenses extraordinaires ; autres sommes payés a cause du restant des fonds de ladite année.) Signé Regnard, Champigny, Chauvet. f 156-163, pp. 214-230.

8. Sur le Domaine d'Occident.

9. La date de remise est du 2 avril 1704. Ceci est noté par la Chambre des comptes.

113-2. « Bordereau des fonds et Depenses ordonnees estre faites a l'Acadie pendant l'année 1701. »<sup>10</sup> (Fonds du Roy ; appointements ; fortifications ; presents aux Sauvages ; total.) f 205, pp. 5-6.

1702

C 11 A

*Voir aussi* : 1705. 113-2. « Bordereau de la recette... ». f 200, p. 1.

1703

C 11 A

113-1. « Estat des fonds de LaCadie Pour la Presente Année 1703. » (L'état ne contiens pas de division.) Signé de Goutin, Broullan. f 168, pp. 239-249.

113-1. Port Royal, 26 novembre 1703. « Etat de la depense et payements faits par moy Mathieu de Goutin Ecrivain du Roy entretenu en la marine servant a l'accadie suivant et en Execution des ordres de Monsieur de Broullan chevalier de l'ordre militaire de St. Louis, Gouverneur pour le Roy en la province de l'acadie, aux cy apres nommey Ainsy que sen suit. » (Il n'y a pas de division dans l'état mais les noms de ceux qui ont recues des sommes d'argent et la (les) raison(s) pour lesquelles ils ont été données en detail.) Signé de Goutin, Broullan. f 169-195, pp. 241-301.

1704

C 11 A

*Voir aussi* : 1705. 113-2. « Bordeleau de la recette... ». f 200, p. 1.

1705

C 11 A

113-1. Quebec, 28 octobre 1705. « Etat des Charges de la Nouvelle France en 1705. » (Administration ; solde de garnison ; Québec, Montréal, Trois-Rivières ; maisons religieuses : Québec, Montréal, Trois-Rivières ; officiers de Justice : Québec : Conseil Souverain, prévôté ; autres fonctionnaires ; autres dépenses.) Signé Vaudreuil, Raudot. (Joint a la lettre de Champigny du 24 juin 1706.) f 196-197, pp. 302-305.

---

10. Ce document porte aussi la date du 30 avril 1706. Ceci n'est que l'indication de l'acquit des dépenses.

113-2. Québec, 31 octobre 1706. « Bordereau de la Recette et depense faites en la nouvelle france pendant l'année 1705 suivant le compte arreste au Commis du Tresorier le 30 (31) octobre. 1706. » (Recettes : restant de 1702 ; fonds de 1705 ; ventes des magasins du Roy ; total de la recette. Dépenses : excédant de 1704 ; fortifications ; Québec, Trois Rivières, Montréal ; loyers de maisons et magasins ; constructions et radoubs de bateaux et canots ; journées d'ouvriers et façons d'ouvrages : Québec, Montréal ; frets et voitures : Québec, Montréal ; hôpitaux : Québec, Trois-Rivières, Montréal ; gages et appointements des employés : Québec, Montréal, Trois-Rivières ; courses et voyages ; dépenses extraordinaires : Québec, Trois-Rivières, Montréal ; appointements et solde des compagnies ; appointements des officiers généraux et autres ; gratifications ordinaires ; reprise.) Signé Raudot, Carerot. f 200, pp. 1-2.

113-1 et 113-2. « Etat des Charges de Canada reduit a 16,000#. » (Echelle des salaires et dépenses sur une base de 60,000#.) f 198-199, pp. 306 et 2.

113-2.<sup>11</sup> « Etat de ce que le Roy paye pour la solde et entretien d'une Compagnie de 50 hommes a l'Amerique. » (Modèle des extraits des revues mensuelles de la compagnie en garnison au Fort St. Louis.) f 201-202, pp. 3-4.

Voir aussi : 1708. 113-2. « Proces... Estat des depenses... mil sept cent huit. » f 248, p. 62.

1706

C 11 A

Voir aussi : 1707. 113-2. « Comparaison... du Domaine d'Occident... » f 227-229, pp. 33-39.

1707

C 11 A

113-2. « Etat des fonds a faire pour les depenses dela nouvelle france pendant l'année 1707 Ensemble la Comparaison de celles de 1706. » (Guerre et fortifications ; solde des compagnies ; appointements des officiers généraux et autres ; gratifications ordinaires,

11. Ce document ne porte pas d'année, mais comme il suit dans l'année 1705 il est logique de l'attribuer à cette année.

extraordinaires ; dépenses extraordinaires ; récapitulation.) f 212-213, pp. 9-14.

113-2. Rochefort, 16 juillet 1707. « Estat des sommes a retenir par M. Grandjean commis de Monsieur Eberard tresorier general de la marine sur les fonds ordonnez par le Roy presante année 1707 pour les depenses faittes et a faire a la nouvelle france a quebec pour munitions, et marchandises tirees des magasin du Roy, dont il sera fait recepte Extraordinaire au profit de sa Majeste, et dela fourniture de divers particuliers envoyees aud pays lad annee embarquees sur le V'au du Roy Le heros commande par Monsieur de St Andre. » (Munitions tirées des magasins du Roy ; tirées par divers particulier.) Signé Begon. f 207-208, pp. 7-8.

113-2. Rochefort, 20 juillet 1707. « Estat de Depenses que Le Roy veut et ordonne estre faittes par Me. Michel Eberard tresorier general de la marine, tant pour les fortifications, que pour achapts des munitions ustenciles et provisions necess'res pour le service de sa Majesté en la nouvelle france, entretien des compagnies des soldats du detachement de la marine appointements et gratifications des off'ers majors et autres depenses dud pays pendant la p'nte annee 1707. » (Fortifications et autres dépenses ; solde des compagnies ; appointements des officiers généraux et autres ; gratifications ordinaires ; deductions à faire à cause des avances de salaires ; effets a remettre.) Signé Begon, Le Roy, Pajot, de St. André, Grandjean. f 220-226, pp. 23-32.

113-2. « Comparaison des Charges de Canada payables par le fermier du Domaine d'Occident de l'anne 1706 avec celles pour la p'nte annee 1707. » (Officiers de guerre et garnisons ordinaires : Québec, Montréal, Trois-Rivières ; maisons religieuses : Québec, Montréal ; officiers de Justice : Québec : Conseil Supérieur, prévôté ; Montréal, Trois-Rivières ; autres officiers de Justice et Police ; hôpital à Québec ; dépenses extraordinaires ; récapitulation. Comparaison.) f 227-229, pp. 33-39.

113-2. Marly, 3 juin 1707. « Estat de la Depense que le Roy veut et ordonne estre faites au apis du Canada en nouvelle france tant pour les appointemens des gouverneur Lieutenant de Roy, Majors et officiers de justice que pour l'entretien des maisons Religieuses,

solde des garnisons, et autres dépenses dud pais pendant l'année 1707. »<sup>12</sup> (Officiers de guerre et garnisons ordinaires : Québec, Montréal, Trois-Rivières ; maisons religieuses : Québec, Montréal ; officiers de Justice : Québec : Conseil Supérieur, prévôté ; Montréal, Trois-Rivières ; autres officiers de Justice et Police ; hôpital à Québec ; dépenses extraordinaires.) Signé Louis, Phelypeaux. f 231-236, pp. 40-46.

113-2. Rochefort, 20 juillet 1707. « Estat des fonds que le Roy veut et ordonne estre incessamment remis au Port de Rochefort par Me Michel Eberard Tresorier general de la marine pour Employer aud dépenses faittes et a faire a L'acadie Pour le service de sa Majeste pendant la p'nte année 1707. » (Fortifications ; appointements ; gratifications ; solde et entretien de quatre compagnies ; autres dépenses ; déduction a faire.) Signé Begon, Le Roy. f 214-219, pp. 15-22.

1708

C 11 A

113-2. Rochefort, 19 juin 1708. « Proces Verbal d'Embarquement. Estat des dépenses que le Roy veut et ordonne estre faites par Me Moize Augustin fontanieu Tresorier general de la marine tant pour les fortifications que pour achapt de munitions Ustancilles Et provisions necessaire pour le service de sa majeste en la nouvelle france Entretien des Compagnies des soldats du detachment de la marine appointemens Et Gratifications des officiers majors, et autres dépenses dud pays pendant la p'nte année mil sept cent huit. » (Fortifications et autres dépenses ; solde des compagnies ; appointements ; gratifications ordinaires ; somme totale ; remplacement : pour 1705 ; déductions retenues à Paris ; somme à remettre.) Signé Grandjean, Bégon, Payot, la Grange. f 246-250, pp. 57-66.

113-2. « Estat des Payemens faits par Me Augustin fontanieu ce devant Tresorier general de la marine en Exercice en l'année 1708 aux off'ers et soldats des Compagnies franche du detachment de la marine Entretenus pour le service de sa Ma'te en la Nouvelle france pour leurs appointements et solde pend' lad année 1708 sur lesquels les six deniers pour livre ont este Retenus. » (Appointe-

12. Sur les fonds du Domaine d'Occident.

ments et solde des compagnies : Québec, Trois-Rivières, Montréal, Frontenac ; appointements payés par ordonnances particuliers ; officiers réformés.) f 252-256, pp. 67-71.

113-2. Rochefort, 4 juillet 1708. « Procès Verbal d'Embarquement. Etat des dépenses que le Roy veut et ordonne estre faite par Me Moize Augustin fontanieu tresorier general de la marine tant pour les fortifications appointemens Et gratifications d'officiers majors, solde et entretien des quatres Compagnies du detachment de la marine que pour autres dépenses faites et a faire a l'Acadie pour le service de sa majeste pendant la p'nte annee mil sept cent huit. » (Fortifications, appointements ; gratifications ; solde et entretien de compagnis ; autres dépenses ; somme totale ; déductions a faire : retenu à Paris ; somme a remettre.) Signé Grandjean, Bégon, Payot, Marigny. f 239-243, pp. 47-56.

1710

C 11 A

113-2. Québec, 9 octobre 1721. « Balance des fonds remis Recettes Extraordinaires et des Dépenses de L'année 1710. » (Fonds remis. Dépenses : remplacement des fonds. Comparaison.) Signé Barbel. f 261, pp. 72-73.

1711

C 11 A

113-2. Québec, 9 octobre 1721. « Balance des fonds remis Recettes Extraordinaires et des Dépenses de L'année 1711. » (Fonds remis : paiements faits en France ; retenus des troupes ; recettes extraordinaires. Dépenses : en acquits ; remplacements ; gratifications. Comparaison.) Signé Barbel. f 262, pp. 74-75.

Voir aussi : 1714. 113-2. Québec, 14 octobre 1721. « Balance des fonds... » f 270, pp. 84-85.

1712

C 11 A

113-2. Québec, 14 octobre 1721. « Balance des fonds Remis Recettes Extraordinaire et des Dépenses en acquits de l'année 1712. » (Fonds ordonnés par l'état du Roy ; fonds remis : paiements faits

à Paris ; marchandises envoyés en Canada ; recette extraordinaire ; lettrés de change. Dépenses : bordereau de Bégon ; acquits tirés sur le trésor ; gratifications ; appointements ; dépenses pour les prisonniers de guerre ; exportation à Plaisance ; récapitulation.) Signé Barbel. f 263-265, pp. 76-79 <sup>13</sup>.

1713

C 11 A

113-2. Québec, 28 octobre 1721. « Balance des fonds remis Recettes Extraordinaires et des Depenses de Lannée 1713. » (Fonds remis : a diverses personnes ; lettres de change tirées suivant l'état ; recettes extraordinaires : vente des magasins du Roy. Dépenses : suivant les acquits du bordereau de Bégon ; remplacements pour gratifications ; appointements. Comparaison.) Signé Barbel. f 267-268, pp. 80-81 <sup>14</sup>.

*Voir aussi* : 1714. 113-2. Québec, 10 novembre 1716. « Bordereau de la recette et depenses... 1714... » f 269, pp. 82-83.

*Voir aussi* : 1716. 113-2. Québec, 21 octobre 1721. « Balance des fonds remis... 1716. » f 283-284, pp. 105-107.

1714

C 11 A

113-2. Québec, 10 novembre 1716. « Bordereau de la recette et depense faite en la Nouvelle france pendant l'année 1714. » (Recettes : restant des fonds de 1711 ; fonds ordonnés par l'état du Roy ; ventes des magasins du Roy. Dépenses : excédant de 1713 rejetté sur 1714 ; fortifications ; bâtiments ; loyer ; journées d'ouvriers ; construction ; achats de marchandises et de vivres ; frets et voitures ; hôpitaux ; appointements ; courses et voyages ; diverses dépenses ; appointements et solde des compagnies ; appointements des officiers généraux et autres ; gratifications ordinaires.) Signé Bégon. f 269, pp. 82-83.

113-2. Québec, 14 octobre 1721. « Balance des fonds remis, Recettes Extraordinaires Et des Depenses du Compte de l'Exercice de 1714. » (Fonds de l'état du Roy ; ventes des magasins du Roy ;

13. Joint à la lettre de Bégon du 10 novembre 1721.

14. Joint à la lettre de Bégon du 10 novembre 1721.

fonds retenus en France. Dépenses : compte arrêté par Bégon en 1717 ; paiements de gratifications sur les fonds de 1711 ; dépenses pour les compagnies de l'Acadie ; dépenses pour les vaisseaux du Roy ; exportations à l'Isle Royale en 1714 ; dépenses pour les prisonniers de guerre ; appointements ; récapitulation.) Signé Barbel. f 270-271, pp. 84-87<sup>15</sup>.

Voir aussi : 1715. 113-2. Québec, 31 octobre 1718. « Bordereau de la recette... » f 293, p. 120.

Voir aussi : 1717. 113-2. Québec, 15 octobre 1719. « Bordereau de la recette... » f 305, p. 136.

Voir aussi : 1717. 113-2. Québec, 29 octobre 1721. « Balance des fonds... » f 289, p. 113.

1715

C 11 A

113-2<sup>16</sup>. « Etat des Depenses Annuelles du Canada qui sont payées par le Tresorier de la Marine. »<sup>17</sup> (Fortifications et bâtiments ; construction, radoub et entretien des batteaux et canots ; courses et voyages ; gages et entretien des employés dans les magasins et bureaux ; loyers ; journées d'ouvriers ; presents aux Sauvages ; bois à brûler ; subsistance des malades ; achats de munitions ; solde des compagnies ; appointements ; retranchements à faire.) f 277-278, pp. 96-97.

113-2. « Etat des depenses de Canada payées par le Domaine. »<sup>18</sup> (Etat major : Québec, Montréal, Trois-Rivières ; maisons religieuses : Québec, Montréal ; officiers de Justice : Québec : Conseil Supérieur, prévôté ; Montréal, Trois-Rivières ; autres officiers de Justice et de Police à Québec ; hôpital de Québec ; dépenses extraordinaires.) f 272, pp. 88-90.

113-2<sup>19</sup>. « Etat des Depenses qui sont payées par le fermier du Domaine d'occident. » (Officiers de guerre et garnisons ordinaires ;

15. Joint à la lettre de Bégon du 10 novembre 1721.

16. Ce document ne porte pas de date mais la suite du folio indique qu'elle est de l'année 1715.

17. Ce document est apostillé dans le but de réduire les dépenses.

18. Ce document compare les chiffres de 1715 à ceux de 1683.

19. Ce document ne porte pas de date mais la suite du folio indique 1715.

Québec, Montréal, Trois-Rivières ; maisons religieuses : Québec, Montréal ; officiers de Justice : Québec : Conseil Supérieur, prévôté ; Montréal, Trois-Rivières ; autres officiers de Justice et de police ; hôpital de Québec ; dépenses extraordinaires.) f 274-276, pp. 91-94.

113-2. Québec, 10 novembre 1716. « Bordereau de la recette et de pence faite en la nouvelle france pendant l'année 1715. » (Recettes : fonds de l'état du Roy ; fonds faits pour le rétablissement du Palais ; recette extraordinaire : ventes des magasins du Roy. Dépenses : excédant de 1715 rejetté sur 1715 ; fortifications et bâtiments ; loyers des maisons et magasins ; construction et radoub de batteaux et canots ; journées d'ouvriers ; achats de marchandises, de vivres ; fret et voiture ; hôpitaux ; gages et appointements ; courses et voyages ; appointements des officiers et solde des compagnies ; gratifications ordinaires.) Signé Bégon. f 281, pp. 101-102.

113-2. Québec, 31 octobre 1718. « Bordereau de la recette et de pence faites en la Nouvelle france pendant l'année 1715 suivant le Compte arrêté au Sr Petit Commis de Me de Selle Tresorier general de la marine le 20 aoust 1718. » (Recettes : débet de 1712 ; fonds de l'état du Roy ; fonds remis par le Domaine d'Occident ; remise pour un double employ. Dépenses : excédant des dépenses de 1714 ; fortifications et bâtiments ; artillerie ; loyers des maisons ; construction ; achat de batteaux ; journées d'ouvriers ; achats de marchandises ; hôpitaux ; employés ; courses et voyages ; diverses dépenses ; appointements et solde des compagnies ; rétablissement du Palais.) Signé Bégon. f 293-296, pp. 120-121.<sup>20</sup>

113-2. Québec, 15 octobre 1721. « Balance des fonds remis, recettes extraord'nes et des depenses en anquits de l'année 1715. » (Fonds de l'état du Roy ; ventes des magasins du Roy ; fonds remis par le Domaine d'Occident ; remplacement d'appointements ; fonds remis : retenus de 4 deniers la livre ; gratifications ; paiements faits. Dépenses : d'après le compte arrêté par Bégon en 1715 ; gratifications ; appointements récapitulation.) f 279-280, pp. 98-100.

<sup>20</sup>. Joint à la lettre de Bégon du 8 novembre 1718.

1716

C 11 A

113-2. Québec, 30 octobre 1718. « Bordereau de la recette et dépense faites En la Nouvelle France pendant l'année 1716, suivant le Compte arrêté au Sr. Petit Commos de Me Gaudion Tresorier general de la marine le 15 Octobre 1718. » (Recettes : débet de 1713 ; fonds de l'état du Roy ; vivres et marchandises envoyés a l'Isle Royale en 1713 ; ventes des magasins du Roy ; vente du vaisseau le Postillon ; remis par le Domaine d'Occident ; remis a cause de la dévaluation de la monnaie ; totalle de la recette. Dépenses : fortifications et bâtiments ; loyers des maisons et bureaux ; construction et radoub de batteaux et canots ; journées d'ouvriers ; achats de marchandises ; employés extraordinaires ; hôpitaux ; courses et voyages ; diverses dépenses ; appointements et solde des compagnies ; appointements des officiers généraux et autres ; gratifications ordinaires ; rétablissement du Palais ; autres dépenses.) Signé Bégon. f 286-287, pp. 108-110 <sup>21</sup>.

113-2. Québec, 21 octobre 1721. « Balance des fonds remis, recettes Extraordinaires et des Depenses en acquites de l'année 1716. » (Recettes : fonds de l'état du Roy ; reliquat de compte de 1713 ; ventes des magasins du Roy ; vente d'un brigantin ; fonds remis ; paiements faits en France et retenus faits sur les fonds a remettre ; recettes extraordinaires ; total de la recette. Dépenses : acquits pour les dépenses de 1716 ; paiements en espèces et cartes réduites ; paiements faits en cartes non-réduites ; gratifications ; dépenses diverses ; récapitulation.) Signé Barbel. f 282-285, pp. 103-107 <sup>22</sup>.

Voir aussi : 1717. 113-2. Québec, 15 octobre 1719. « Bordereau de la recette... » f 305, p. 136.

Voir aussi : 1728. 113-2. Quebec, 8 novembre 1728. « D'Aigremont au Ministre. » f 377-381, pp. 232-242.

1717

C 11 A

113-2. Québec, 15 octobre 1719. « Bordereau de la recette et de dépense faites en la Nouvelle France pendant l'année 1717 suivant

21. Joint à la lettre de Bégon du 8 novembre 1718.

22. Joint à la lettre de Bégon du 10 novembre 1721.

le compte arrêté au Sr Petit Commis de Me Moufle de Champigny Tresorier general de la marine le 9 octobre 1719.» (Recettes : débet de 1714 ; fonds de l'état du Roy ; ventes des magasins du Roy ; vivres envoyés a l'Isle Royale et à Rochefort en 1714 ; fonds remis par le Domaine de l'Occident ; remises à cause de la dévaluation ; total. Dépenses : excédant de 1716 ; fortifications et bâtiments ; loyer de maison ; construction et radoub et achat de bateaux ; journées d'ouvriers ; achats de vivres et de diverses marchandises ; fret et voiture ; gages et appointements ; courses et voyages ; diverses dépenses ; appointement et solde des compagnies ; appointements des officiers généraux et autres ; gratifications ; rétablissement du Palais.) Signé Bégon. f 305-306, pp. 136-137.

113-2. Québec, 29 octobre 1721. « Balance des fonds remis, recettes Extraord'nes Et des Depenses en acquits de l'année 1717. » (Fonds de l'état du Roy ; reliquat de 1714 ; ventes des magasins du Roy ; vivres des magasins du Roy envoyés a l'Isle Royale en 1714 ; vente de goudron ; fonds remis suivant le proces verbal ; retenus et paiements faits : retenus de 4 deniers sur la livre ; à Vaudreuil ; à Bégon ; appointements ; marchandises envoyées de Rochefort. Dépenses : appointements d'officiers généraux et autres ; gratifications ; achats de marchandises en France ; hôpitaux ; loyers de maisons ; aux troupes ; parties payées en cartes non-réduites ; envoyés a l'Isle Royale ; reprises.) Signé Barbel, Bégon. f 289-293, pp. 113-119<sup>23</sup>.

Voir aussi : 1725. 113-2. Québec, 11 octobre 1726. « Etat Abregé... de 1717... 1725. » f 288, p. 11.

1718

C 11 A

Voir aussi : 1725. 113-2. Québec, 11 octobre 1726. « Etat Abregé... de 1717... 1725. » f 288, p. 111.

Voir aussi : 1725. 113-2. Paris, 25 mai 1728. « Etat de la situation du Sr Lanoulier... 1725. » f 403, pp. 256-257.

Voir aussi : 1725. 113-2. Quebec, 25 octobre 1728. « Compte de Clerc... » f 395-396, pp. 244-246.

23. Joint à la lettre de Bégon du 10 novembre 1721.

Voir aussi : 1728. 113-2. Québec, 8 novembre 1728. « D'Aigremont au Ministre. » f 377-381, pp. 232-242.

1719

C 11 A

113-2. Québec, 31 octobre 1718. « Etat de la depense à faire en la nouvelle france pendant l'année prochaine 1719 ainsy qu'il En suit. » (Loyers de maisons, bureaux et magasins : Québec, Trois-Rivières, Montréal ; construction, radoub et achat de bateaux et canots ; journées d'ouvriers et façons d'ouvrages : Québec, Montréal ; achat de marchandises : vivres, munitions, diverses ; fret et voiture ; hôpitaux ; gages et appointements des employés extraordinaires : Québec, Montréal, Trois-Rivières ; courses et voyages ; diverses dépenses ; appointements et solde des compagnies ; appointements des officiers généraux et autres ; gratifications ordinaires ; autres dépenses ; récapitulation.) Signé Bégon<sup>24</sup>. f 295-304, pp. 122-135.

Voir aussi : 1725. 113-2. Québec, 11 octobre 1726. « Etat Abregé... » f 288, p. 111.

Voir aussi : 1725. 113-2. Paris, 25 mai 1728. « Etat de la situation... » f 403, pp. 256-257.

Voir aussi : 1725. 113-2. Québec, 25 octobre 1728. « Compte de Clerc... » f 395-396, pp. 244-246.

Voir aussi : 1728. 113-2. Québec, 8 novembre 1728. « D'Aigremont au Ministre. » f 377-381, pp. 232-242.

1720

C 11 A

Voir aussi : 1725. 113-2. Québec, 11 octobre 1726. « Etat Abregé de 1717... » f 288, p. 111.

Voir aussi : 1728. 113-2. Québec, 8 novembre 1728. « D'Aigremont au Ministre. » f 377-381, pp. 232-242.

---

24. Joint à la lettre de Vaudreuil et Bégon au Ministre du 10 novembre 1718.

1721

C 11 A

113-2. Québec, 13 octobre 1720. Projet de la dépense à faire en la Nouvelle France pendant l'année prochaine 1721 ainsi qu'il en suit. » (Loyer des maisons, bureaux et magasins ; Québec, Montréal, Trois-Rivières ; construction, radoub et achat de batteaux et de canots ; journées d'ouvriers et façons d'ouvrages : Québec, Montréal, Trois-Rivières ; achat de marchandises, munitions et vivres ; fret et voiture ; hôpitaux ; gages et appointements des employés extraordinaires : Québec, Montréal, Trois-Rivières ; courses et voyages ; dépenses imprévues ; appointements et solde des compagnies ; appointements des officiers généraux et autres ; gratifications ordinaires ; autres dépenses ; récapitulation.) Signé Bégon. f 311-318, pp. 140-154.

113-2. Québec, 8 octobre 1721. « Vaudreuil et Bégon au Conseil de la Marine. » (Ils ont reçu le duplicat de l'état du Roy. Envoyent le projet pour l'an prochain. Demandent qu'il ne fasse pas de retranchement. Bégon joint une liste des troupes entretenues dans le pays par le Roy.) Signé Vaudreuil, Bégon. f 307-310, pp. 138-139.

Voir aussi : 1725. 113-2. Québec, 11 octobre 1726. « Etat Abregé fr 1717... » f 288, p. 111.

Voir aussi : 1728. 113-2. Québec, 8 novembre 1728. « D'Aigremont au Ministre. » f 377-381, pp. 232-242.

1722

C 11 A

113-2. Québec, 25 octobre 1728. « Compte de clerc à Maître que Rend à Monsieur de Selle Trésorier général de la Marine, Le Sr. Nicolas Lanoullier son Commis En la Nouvelle France, des Recettes et Dépenses de son Exercice de L'année 1722. » (Recettes : remises faites au comptable : suivant le proces verbal du 30 juin 1721 ; du 26 juin 1722 ; du 26 juin 1722 ; paiements faits à Paris ; paiements pour les lettres de change ; paiements faits à Rochefort ; marchandises envoyées à Québec ; remises en espèces ; proces verbal du 26 juin 1722 ; déduction faite pour erreur dans le compte de 1723 ; recette extraordinaire : retenue de quatre deniers la livre ; récapitulation. Dépenses : achat de bois dans le

port de Rochefort ; dépenses de l'année 1722 ; reprise du Sr. Duplessis ; appointment du comptable ; récapitulation ; balance ; résultat.) Signé Lanoullier, d'Aigremont. f 399-402, pp. 250-255.

113-2. Paris, 25 mai 1728. « Etat de la situation du Sr LaNoullier Tresorier en Canada au sujet des fonds qui luy ont été remis sur l'Exercice 1722. » (Recettes : remises des fonds de 1721 a compte des dépenses de 1722 ; remises en espèces pour les fortifications ; paiements faits à Paris et Rochefort ; remises en espèces pour achat de planche et de bordage ; recette extraordinaire. Dépenses : pour les dépenses du Canada suivant les acquits pour bois fournis ; pour un acquit pour des vivres ; pour quittance du dédomagement aux héritiers du feu Sr. LaForest ; pour la gratification aux enfants du Sr. Duplessis ; pour les appointments du Sr. Lanoullier ; sommaire.) Signé Lanoullier, d'Aigremont. f 405-406, pp. 259-261.

*Voir aussi* : 1723. 113-2. « Recapitulation... dans le compte de 1723. » f 327, p. 172.

*Voir aussi* : 1725. 113-2. Paris, 25 mai 1725. « Etat de la situation du Sr Lanoullier... 1725. » f 403, p. 257.

*Voir aussi* : 1725. 113-2. Québec, 11 octobre 1726. « Etat Abregé de 1717... » f 288, p. 111.

*Voir aussi* : 1728. 113-2. Québec, 8 novembre 1728. « D'Aigremont au Ministre. » f 377-381, pp. 232-242.

1723

C 11 A

113-2. Québec, 15 octobre 1722. « Projet de la depense a faire En La Nouvelle France pendant l'année prochaine mil sept cent vinght trois ainsy qu'il en suit. » (Loyer des maisons, bureaux et magasins : Québec, Montréal, Trois-Rivières ; construction, radoub et achat de batteaux et canots ; journées d'ouvriers et façons d'ouvrages : Québec, Montréal, Trois-Rivières ; achat de marchandises : vivres, munitions, diverses ; fret et voiture ; gages et appointments des employés extraordinaires : Québec, Montréal, Trois-Rivières ; courses et voyages ; dépenses imprévues ; hôpitaux ; appointments et solde des compagnies ; appointments des officiers généraux et autres ; gratifications ordinaires, extraordinaires ; Québec, Montréal,

Trois-Rivières ; autres dépenses ; récapitulation.) Signé Bégon. f 319-326, pp. 155-171.

112-2. « Recapitulation Generale des acquits employés en Depense dans le Compte de 1723. » (Excedant de 1722 ; dépenses de 1723 ; fortifications ; achat de vivres, de marchandises ; appointements et solde des compagnies ; officiers payés par ordonnances ; officiers reformés ; officiers généraux et autres ; gratifications ordinaires, extraordinaires.) Signé Bégon. f 327, p. 172.

Voir aussi : 1722. 113-2. Québec, 25 octobre 1728. « Compte de Clerc... 1722 » f 399, p. 251.

Voir aussi : 1724. « Recapitulation generale... 1724. » f 336, p. 189.

Voir aussi : 1725. 113-2. Québec, 11 octobre 1726. « Etat Abregé de 1717... » f 288, p. 111.

1724

C 11 A

113-2. Québec, 12 octobre 1723. « Projet de la depense a faire en La nouvelle france pendant L'année prochaine 1724 Ainsi quil en suit. » (Loyers de maisons, bureaux et magasins : Québec, Montréal ; construction, radoub et achat de batteaux et de canots ; journées d'ouvriers : Québec, Montréal, Trois-Rivières ; achat de marchandises : vivres, munitions, diverses ; fret et voiture ; hôpitaux ; gages et appointements des employés extraordinaires : Québec, Montréal, Trois-Rivières ; courses et voyages ; dépenses imprévues ; appointements et solde des compagnies ; appointements des officiers généraux et autres ; gratifications ordinaires ; extraordinaires : Québec, Montréal, Trois-Rivières ; autres dépenses ; récapitulation.) Signé Bégon. f 328-335, pp. 173-188.

113-2. « Recapitulation generale des Acquits employés en Depenses dans le Compte de 1724. » (Excedant de 1723. Dépenses de 1724 : fortifications ; réparations ; achat de vivres et de marchandises ; officiers payés par ordonnances ; officiers reformés ; appointements des officiers généraux et autres ; gratifications ordinaires, extraordinaires.) Signé Bégon. f 336, p. 189.

Voir aussi : 1725. 113-2. Québec, 11 octobre 1726. « Etat Abregé... 1717... » f 288, p. 111.

*Voir aussi* : 1725. 113-2. Paris, 25 mai 1728. « Etat de la situation du Sr Lanoullier... » f 403, p. 256.

*Voir aussi* : 1725. 113-2. Québec, 25 octobre 1728. « Compte de Clerc... » f 395, 397, pp. 244, 248 .

*Voir aussi* : 1725. 113-2. Québec, 8 novembre 1726. « Recapitulation du Compte de 1725... » f 327, p. 190.

*Voir aussi* : 1728. 113-2. Québec, 26 octobre 1728. « Etat abregé de tous les acquits... » f 357, p. 203.

*Voir aussi* : 1728. 113-2. Québec, 8 novembre 1728. « D'Aigremont au Ministre. » f 377-381, pp. 232-242.

*Voir aussi* : 1725. 113-2. Québec, 8 novembre 1728. « Recapitulation du Compte de 1725. » f 394, p. 243.

1725

C 11 A

113-2. Québec, 11 octobre 1726. Etat Abregé des Depenses faites en Canada pour la construction des fortifications et Battimens et pour les Reparations et entretiens depuis 1717 jusques en 1725. » (Les dépenses de 1717 a 1719 ; 1720 ; 1721 ; 1722 ; 1723 ; 1724 ; 1725 ; total de la dépense ; recette ; excédant de la dépense.) Signé Dupuy, Chaussegros de Lery. f 288, pp. 111-112.

113-2. Québec, 8 novembre 1726. « Recapitulation du Compte de 1725. » (Excédant de 1724 rejezté sur 1725 ; dépenses de 1725 : fortifications et bâtimens ; achat de vivres, marchandises ; fret et voiture ; appointment et solde des compagnies ; officiers payés par ordonnances ; lieutenants reformés ; gratifications ordinaires, extraordinaires ; autres dépenses.) Signé d'Aigremont. f 327, p. 190.

113-2. Paris, 25 mai 1728. « Etat de la situation du Sr Lanoullier Tresorier dela marine en Canada au sujet des fonds qui luy ont été remis pour l'Exercice de 1725. » (Recettes : remises des fonds de 1724 pour être employés sur le compte de 1725 ; traite de Lanoullier sur les fonds généraux ; autres fonds pour remplacement des effets naufragé ; paiements faits à Paris ; autres paiements dont les acquits ont été remis à Rochefort ; paiements faits à

Rochefort ; marchandises et munitions envoyés à Québec ; marchandises et munitions tirés de Rochefort ; marchandises et munitions achetés des particuliers ; recettes extraordinaires : ventes des magasins ; effets pour l'Isle Royale 1718 et 1719 ; reçus du Domaine d'Occident ; traites de Lanoullier pour l'Isle Royale 1718 et 1719 ; total de la recette. Dépenses : générales ; à Vaudreuil ; pour les effets naufragés ; de l'Isle Royale ; débet de 1722 ; appointements du Comptable ; sommaire.) Signé Lanoullier, d'Aigremont. f 403-404, pp. 256-258.

113-2. Québec, 25 octobre 1728. « Compte de Clerc a Maitre que Rend a Monsieur de Selle, Le Sr Nicolas Lanoullier son commis En la nouvelle france des Recettes et depenses de son Exercice de Lannée 1725. » (Recettes : remises faites suivant le proces verbal du 4 juillet 1724 ; paiements faits à Paris, a Rochefort ; par lettre de change ; effets et marchandises embarqués sur le Chameau ; dépenses pour les troupes de l'Isle Royale en 1718 et 1719 ; retenus de quatre deniers par livre ; recettes extraordinaires : ventes des magasins ; effets fournis a l'Isle Royale en 1718 et 1719 ; récapitulation. Dépenses : générales ; reprises a faire pour les effets naufragés ; pour ce qui a été payé de trop à Vaudreuil ; remplacement par Mde. de Vaudreuil ; appointements du Comptable ; récapitulation ; balance.) Signé Lanoullier, d'Aigremont. f 395-399, pp. 244-249.

113-2. Québec, 8 novembre 1728. « Recapitulation du Compte de 1725. » (Excédant de 1724 rejetté sur 1725 ; dépenses de 1725 : fortifications et bâtiments ; achat de marchandises et de vivres ; fret et voiture ; appointements et solde des compagnies ; appointements des officiers généraux et autres ; gratifications ordinaires, extraordinaires ; autres dépenses.) Signé d'Aigremont. f 394, p. 243.

*Voir aussi* : 1728. « Dépenses du Canada suivant... » f 339, p. 191.

*Voir aussi* : 1728. 113-2. Québec, 26 octobre 1728. « Etat abregé de tous les acquits... » f 357, 360-361, pp. 203-204, 209.

*Voir aussi* : 1728. 113-2. Québec, 8 novembre 1728. « D'Aigremont au Ministre. » f 377-381, pp. 232-242.

1726

C 11 A

*Voir aussi* : 1728. 113-2. « Dépense du Canada suivant... » f 339-340, pp. 192-193.

*Voir aussi* : 1728. 113-2. Québec, 26 octobre 1728. « Etat abregé de tous les acquits... » f 357-358, 360-361, pp. 204-205, et 209.

*Voir aussi* : 1728. 113-2. Québec, 7 novembre 1728. « Balance. » f 363-364, p. 212.

*Voir aussi* : 1728. 113-2. Québec, 8 novembre 1728. « D'Aigremont au Ministre. » f 377-381, pp. 232-242.

*Voir aussi* : 1731. 113-2. « Fonds de Canada... » f 444, p. 316.

1727

C 11 A

113-2. Québec, 30 septembre 1726. « Projet des depenses a faire par le Roy En la Nouvelle france pour le service de sa Majesté pendant l'année prochaine 1727 ainsy qu'il Ensuit. » (Loyers de maisons, bureaux et magasins : Québec, Montréal, Trois-Rivières ; construction, radoub et achats de batteaux et de canots ; journées d'ouvriers et façons d'ouvrages ; Québec, Montréal, Trois-Rivières ; achat de marchandises et de munitions : vivres, armes, munitions ; bois de chauffage : Québec, Montréal, Trois-Rivières ; gages et appointements des employés : Québec, Montréal, Trois-Rivières ; courses et voyages ; dépenses imprévues ; appointements et solde des compagnies ; appointements des officiers généraux et autres ; gratifications ordinaires, extraordinaires : Québec, Montréal, Trois-Rivières ; autres dépenses ; Récapitulation.) Signé Dupuy. f 365-376, pp. 213-231.

*Voir aussi* : 1728. 113-2. « Dépense de Canada suivant... » f 340, pp. 193-195.

*Voir aussi* : 1728. 113-2. Québec, 26 octobre 1727. « Etat abregé de tous les acquits... » f 358-361, pp. 205-206 et 209.

*Voir aussi* : 1728. 113-2. Québec, 8 novembre 1728. « D'Aigremont au Ministre. » f 377-381, pp. 232-242.

*Voir aussi* : 1731. 113-2. « Fonds de Canada... » f 444, p. 316.

1728

C 11 A

113-2. « Dépense du Canada suivant Bordereaux et Balance envoyés par M. D'aigremont. »<sup>25</sup> (Dépenses de 1725 rejettés sur 1726 : fortifications et réparations ; journées d'ouvriers et façons d'ouvrages ; construction, radoub et achats de batteaux, et canots ; achats de munitions et marchandises ; achats de vivres ; fret et voiture ; hôpitaux ; appointements des employés extraordinaires ; courses et voyeages ; diverses dépenses ; construction de barques au Lac Ontario. Exercice de 1726 : fortifications et réparations ; artillerie ; loyers de maisons ; construction, radoub et achats de batteaux et canots ; façons d'ouvrages ; achat de vivres et de marchandises ; fret et voiture ; hôpitaux ; appointements d'employés extraordinaires ; courses et voyages ; appointements et solde des compagnies ; appointements des officiers généraux et autres ; gratifications ordinaires, extraordinaires ; rétablissement du Palais ; bâtiment d'une maison a Niagara ; gages et equipages des barques. Exercice de 1727 : fortifications et réparations ; artillerie ; loyers de maisons ; construction, radoub et achats de batteaux et canots ; journées d'ouvriers et façons d'ouvrages ; achats de vivres et marchandises ; fret et voiture ; hôpitaux ; appointements et solde des compagnies ; appointements des officiers généraux et autres ; gratifications ordinaires, extraordinaires ; reconstruction du Palais ; bâtiment ; achat et armement d'une goelette ; dépenses pour la construction d'une goelette ; gages des matelots ; dépenses des barques ; dépenses pour la guerre des Renards ; dépenses pour le vaisseau du Roy ; remplacement fait en 1728 ; récapitulation ; sommaire.) f 339-344, pp. 191-202.

113-2. Québec, 26 octobre 1728. « Etat abregé de tous les acquits qui sont a la Caisse de M. Lanoullier Commis en ce pais de Mrs les Tresoriers generaux de la marine. » (Excédant de 1724 ; de 1725 a rejetté sur 1726. Dépenses de 1726 ; de 1727 ; de 1728 ; récapitulation en forme de tableau.) Signé d'Aigremont. f 357-361, pp. 203-211.

113-2. Québec, 8 novembre 1728. « Etat abregé des Acquits rentrés dans la caisse du Commis des Tresoriers Generaux de la marine

25. Une indication des fonds ordonnés, dépenses et excédents sont donnés.

depuis celui arrêté le 26 octobre dernier.» (Payements faits a compte des trois derniers mois de la présente année ; et pour les six premiers mois de l'année 1729.) Signé LaNoullier, d'Aigremont. f 362, p. 211.

113-2. Québec, 7 novembre 1728. « Balance. » (Recettes ; dépenses.) Signé LaNoullier, d'Aigremont. f 363-364, p. 212.

113-2. Québec, 8 novembre 1728. « D'Aigremont au Ministre. » (A reçu les lettres qu'il à écrit à Dupuy. Dupuy a emporté avec lui ses lettres et papiers. Explique l'excédant de 1724 et celui de 1722. Apropos des compte de 1716, 1718, 1719, 1720 et 1721. Remplacement a faire. Dépenses de Chouaguan. Rétablissement du Palais. Des états abrégés de 1725 et 1729. Détails des dépenses. Insuffisance des fonds. Accuse Dupuy d'avoir tiré des fonds et marchandises de magasins du Roy pour cacher les dépenses réelles de la colonie. Construction de barques. Guerre des Renards.) Signé d'Aigremont. f 377-381, pp. 232-242.

Voir aussi : 1731. 113-2. « Fonds de Canada... » f 444, p. 316.

1729

C 11 A

113-2. Québec, 4 novembre 1728. « Projet des Depenses a faire pour le Roy en la Nouvelle france pour le service de sa Majesté pendant l'année prochaine mil sept. cent neuf ainsy qu'il suit. » (Loyers de maisons, bureaux et magasins : Québec, Montréal ; construction, radoub et achat de bateaux et canots ; journées d'ouvriers et façons d'ouvrages : Québec, Trois-Rivières, Montréal ; achat de marchandises et munitions : vivres, armes et munitions ; bois de chauffage : Québec, Trois-Rivières, Montréal ; diverses dépenses ; fret et voiture ; hôpitaux : Québec, Trois-Rivières, Montréal ; gages et appointements des employés : Québec, Trois-Rivières, Montréal ; courses et voyages ; appointements et solde des compagnies ; appointements des officiers généraux et autres ; gratifications ordinaires, extraordinaires : Québec, Montréal, Trois-Rivières ; autres dépenses ; récapitulation.) Signé d'Aigremont. f 446-458, pp. 320-339.

Voir aussi : 1728. 113-2. Québec, 8 novembre 1728. « Etat abregé... depuis... le 26 octobre... » f 362, p. 211.

*Voir aussi* : 1728. 113-2. Québec, 8 novembre 1728. « D'Aigremont au Ministre. » f 377-381, pp. 232-242.

*Voir aussi* : 1731. 113-2. « Fonds de Canada... » f 444, p. 316.

1730

C 11 A

113-2. Québec, 19 octobre 1730. « Etat des Reparations et Entretien qui ont été faites dans les Batimens et fortifications des Places de la nouvelle France em Lannée 1730. » (Québec : Chateau St. Louis, Palais ; Montréal : a la maison de Mde. de Vaudreuil ; Trois-Rivières ; Fort de Chambly ; récapitulation.) Signé Chaussegros de Lery. f 427-443, pp. 284-315.

113-2. Québec, 24 octobre 1730. « Beauharnois et Hocquart au Ministre. » (Ils ont vû la lettre du 25 avril apropos des dépenses de 1729. Donnent leurs attentions a réduire les dépenses. Hocquart va diminuer le nombre de canot. Les canots qui ont été faits par Dupuy sont hors de service. Donnerons les raisons pour lesquelles la construction de canot a été continuer.) Signé Beauharnois, Hocquart. f 407-410, pp. 262-264.

*Voir aussi* : 1731. 113-2. « Fonds de Canada... » f 444, p. 316.

*Voir aussi* : 1739. 114-1. Québec, 28 octobre 1739. « ... Inventaires... » f 82, p. 133.

1731

C 11 A

113-2. Québec, 23 octobre 1730. « Projet de la dépense a faire en la Nouvelle France pour le service du Roy pen'd l'année mvii<sup>e</sup> trente un. » (Dépenses générales : construction, radoub et achats de batteaux et canots ; pour les voyages pour le service du Roy ; courses et voyages ; fret et voiture ; gages et appointements d'employés : Québec, Trois-Rivières, Montréal ; loyers de maisons, bureaux et magasins : Québec, Montréal, Trois-Rivières ; journées d'ouvriers et façons d'ouvrages : Québec, Trois-Rivières, Montréal ; bois de chauffage : Québec, Trois-Rivières, Montréal ; achats de marchandises et munitions ; dépenses imprévues ; appointements des officiers reformés ; appointements et solde des compagnies ; ap-

pointements des officiers généraux et autres ; gratifications ordinaires, extraordinaires : Québec, Montréal, Trois-Rivières ; autres dépenses ; fortifications et réparations ; récapitulation.) Signé Hocquart. f 411-425, pp. 265-283.

113-2. « Fonds a faire a la Colonie. » (Excédents des dépenses 1726, 1727, 1728, 1729 ; remplacements pour les chanvres, godrons et bois envoyés a Rochefort en 1730 ; dépenses de 1731 : totale de la dépense ; pour payer cette somme il y a les fonds suivant : monnaie de carte, excédent des remises de 1730, débet du Sr. Foucault, vente de munitions et vivres, fonds qui restent dans les magasins, sommes dûes par Dupuy, Bégon.) f 445-446, pp. 316-319.

113-2. Marly, 7 mai 1731. « Etat des depenses que le Roy veut et ordonne estre faites au pays de Canada Et payées par le fermier du domaine d'occident tant pour les appointemens des officiers de guerre Et de justice que pour la solde des garnisons Entretien des maisons Religieuses et autres depenses mentionnées cy aprez faites et a faire aud pays pendant l'année MVII<sup>e</sup> trente un. » (Officiers de guerre et garnisons ordinaires : Québec, Montréal, Trois-Rivières ; maisons religieuses : Québec, Montréal, Trois-Rivières ; officiers de Justice : Québec : Conseil Supérieur, prévôté ; Montréal, Trois-Rivières ; autres officiers de Justice et Police ; hôpital de Québec ; bâtimens a faire et a rétablir ; dépenses extraordinaires ; dépenses pour l'Isle Royale : officiers de Justice ; Conseil Supérieur de Louisbourg ; hôpital de l'Isle Royale ; dépenses pour la Louisiane.) Signé Louis, Phélypeaux. f 459-467, pp. 340-349.

114-1. « Extrait en forme de Balance des Recettes et Depenses faites en Canada Pendant L'année 1731. » (Fonds ordonnés par l'état du Roy ; recettes extraordinaires ; total de la recette. Dépenses portées au compte de 1731 ; dépenses excédents portées au compte de 1732 ; total de la dépense. Parties dont les fonds ordonnés excèdent les dépenses faites. Parties dont les fonds ordonnés et les recettes extraordinaires non pas suffit.) Signé Hocquart, Varin. f 66, p. 113.

Voir aussi : 1732. 114-2. Québec, 25 septembre 1734. « Bordereau par Extrait... » f 468-474 et 480, pp. 350-359 et 372.

*Voir aussi* : 1735. 114-2. Québec, 25 octobre 1735. « Extraits des fonds... » f 4, p. 3.

*Voir aussi* : 1739. 114-2. Québec, 27 octobre 1739. « Extrait... Bois... » f 78, p. 126.

*Voir aussi* : 1739. 114-1. Québec, 28 octobre 1739. « Extraits des Excedens... » f 74, p. 121.

*Voir aussi* : 1739. 114-1. Québec, 28 octobre 1739. « Extrait des Ventes... » f 75, p. 122.

*Voir aussi* : 1739. 114-1. Québec, 28 octobre 1739. « Extrait... en Munitions... » f 76, p. 124.

*Voir aussi* : 1739. 114-1. Québec, 28 octobre 1739. « Extraits... des Pelleteries. » f 77, p. 125.

*Voir aussi* : 1739. 114-1. Québec, 28 octobre 1739. « Extraits... armes... » f 81, p. 132.

*Voir aussi* : 1739. 114-1. Québec, 28 octobre 1739. « Extraits... fortifications... » f 83, p. 134.

1732

C 11 A

113-2. Québec, 18 octobre 1731. « Projet de la dépense a faire en la nouvelle france pour le service du Roy pendant l'Année MVII<sup>e</sup> trente deux. » (Dépenses générales : construction, radoub et achats de bâtiments et canots ; courses et voyages ; fret et voiture ; gages et appointements d'employés : Québec, Montréal, Trois-Rivières ; loyers de maisons et bureaux et magasins : Québec, Montréal, Trois-Rivières ; bois de chauffage : Québec, Trois-Rivières, Montréal ; appointements des officiers reformés ; appointements et solde des compagnies ; appointements des officiers généraux et autres ; gratifications ordinaires, extraordinaires : Québec, Montréal, Trois-Rivières ; autres dépenses ; fortifications et réparations ; récapitulation.) Signé Hocquart. f 483-497, pp. 374-392.

114-1. « Extrait en forme de Balance des Recettes et Depenses faites en Canada Pendant L'année Mil sept cent trente deux. » (Fonds ordonnés par l'état du Roy ; recettes extraordinaires ; total de la

recette. Dépenses portées au compte de 1732 ; dépenses excédents portées au compte de 1733 ; total de la dépense. Parties dont les fonds ordonnés excèdent les dépenses faites. Parties dont la dépense excède les fonds ordonnés et les recettes extraordinaires.) Signé Hocquart. f 67, p. 114.

113-2. Québec, 25 septembre 1734. « Bordereau par Extrait de la recette et dépense contenue au compte de 1732. » (Recettes : fonds ordonnés par l'état du Roy ; reçus du Domaine d'Occident ; du Séminaire de Saint-Sulpice à Montréal ; de l'imposition de Montréal ; produit de 25 congés ; ventes et recouvrement dans les magasins du Roy. Dépenses : excédent de 1731 rejezté sur 1732 ; fortifications et réparations des bâtiments : Québec, Montréal ; construction et radoub de bateaux et canots : Québec ; achats de marchandises : Québec, Montréal ; achats de vivres : Québec, Montréal ; fret et voiture : Québec ; courses et voyages : Québec, Montréal ; diverses dépenses : Québec, Montréal, Trois-Rivières ; autres dépenses ; récapitulation. Dépenses de 1732 : loyers de maisons : Québec, Montréal ; achats de marchandises : en France, à Québec ; achats de vivres : Québec, Trois-Rivières, Montréal ; fret et voiture : Québec, Montréal ; hôpitaux : Québec, Montréal, Trois-Rivières ; appointements et solde des compagnies : Québec, Montréal, Trois-Rivières ; officiers payés par ordonnance particulière ; officiers réformés ; appointement des officiers généraux et autres ; gratifications ordinaires, extraordinaires ; autres dépenses ; récapitulation.) Signé Hocquart, Varin. f 468-482, pp. 350-373.

*Voir aussi* : 1731. 114-1. « Extrait en forme de Balance... » f 66, p. 113.

*Voir aussi* : 1735. 114-1. Québec, 25 octobre 1735. « Extrait des fonds... » f 4, p. 3.

*Voir aussi* : 1739. 114-1. Québec, 27 octobre 1739. « Extrait... Bois... » f 78, p. 126.

*Voir aussi* : 1739. 114-1. Québec, 28 octobre 1739. « Extraits des Excedens... » f 74, p. 121.

*Voir aussi* : 1739. 114-1. Québec, 28 octobre 1739. « Extrait des Ventes... » f 75, p. 122.

*Voir aussi* : 1739. 114-1. Québec, 28 octobre 1739. « Extrait... En Munitions... » f 76, p. 124.

*Voir aussi* : 1739. 114-1. Québec, 28 octobre 1739. « Extrait... armes... » f 81, p. 132.

*Voir aussi* : 1739. 114-1. Québec, 29 octobre 1739. « Extrait... fortifications... » f 83, p. 134.

*Voir aussi* : 1739. 114-1. Québec, 29 octobre 1739. « Extrait... Pelleteries... » f 77, p. 125.

1733

C 11 A

114-1. « Extrait en forme de Balance des Recettes et Depenses faites en Canada Pendant L'année Mil sept cent trente trois. » (Fonds ordonnés par l'état du Roy ; recettes extraordinaires ; total de la recette. Dépenses portées au compte de 1733 ; dépenses excédents portées au compte de 1734 ; total de la dépense. Parties dont les fonds ordonnés excèdent les dépenses faites ; parties dont la dépense excède les fonds ordonnés et les recettes extraordinaires.) Signé Hocquart, Varin. f 68, p. 115.

*Voir aussi* : 1732. 114-1. « Extrait en forme de Balance... » f 67, p. 114.

*Voir aussi* : 1735. 114-1. Québec, 25 octobre 1735. « Extrait des fonds... » f 4, p. 3.

*Voir aussi* : 1739. 114-1. Québec, 27 octobre 1739. « Extrait... Bois... » f 78, p. 126.

*Voir aussi* : 1739. 114-1. Québec, 28 octobre 1739. « Extraits des Excedens... » f 74, p. 121.

*Voir aussi* : 1739. 114-1. Québec, 28 octobre 1739. « Extrait des Ventes... » f 75, p. 122.

*Voir aussi* : 1739. 114-1. Québec, 28 octobre 1739. « Extrait... En Munitions... » f 76, p. 124.

*Voir aussi* : 1739. 114-1. Québec, 29 octobre 1739. « Extrait... Pelleteries... » f 77, p. 125.

*Voir aussi* : 1739. 114-1. Québec, 28 octobre 1739. « Extrait... armes... » f 81, p. 132.

*Voir aussi* : 1739. 114-1. Québec, 28 octobre 1739. « Extrait... fortifications... » f 83, p. 134.

1734

C 11 A

114-1. « Extrait en forme de Balance des Recettes et Depenses faite en Canada Pendant L'année Mil sept cent trente quatre. » (Fonds ordonnés par l'état du Roy ; recettes extraordinaires ; total de la recette. Dépenses portées au compte de 1734 ; dépenses excédents portées au compte de 1735 ; total de la dépense. Parties dont les fonds ordonnés excèdent les dépenses faites ; parties dont la dépense excède les fonds ordonnés et les recettes extraordinaires.) Signé Hocquart, Varin. f 69, p. 116.

*Voir aussi* : 1733. 114-1. « Extrait en forme de Balance... » f 68, p. 115.

*Voir aussi* : 1735. 114-1. Québec, 25 octobre 1735. « Extrait des fonds... » f 4, p. 4.

*Voir aussi* : 1739. 114-1. Québec, 28 octobre 1739. « Extraits des Excedens... » f 74, p. 121.

*Voir aussi* : 1739. 114-1. Québec, 28 octobre 1739. « Extrait des Ventes... » f 75, p. 122.

*Voir aussi* : 1739. 114-1. Québec, 28 octobre 1739. « Extrait... En Munitions... » f 76, p. 124.

*Voir aussi* : 1739. 114-1. Québec, 29 octobre 1739. « Extrait... Pelleteries... » f 77, p. 125.

*Voir aussi* : 1739. 114-1. Québec, 27 octobre 1739. « Extrait... Bois... » f 78, p. 126.

*Voir aussi* : 1739. 114-1. Québec, 28 octobre 1739. « Extrait... armes... » f 81, p. 132.

*Voir aussi* : 1739. 114-1. Québec, 28 octobre 1739. « Extrait... fortifications... » f 83, p. 134.

1735

C 11 A

114-1. « Extrait en forme de Balance des Recettes et Depenses faites en Canada Pendant L'année Mil sept cent trente cinq. » (Fonds ordonnés par l'état du Roy ; recettes extraordinaires ; total de la recette. Dépenses portées au compte de 1735 ; dépenses excédents portées au compte de 1736 ; total de la dépense. Parties dont les fonds ordonnés excèdent les dépenses faites. Parties dont la dépense excède les fonds ordonnés et les recettes extraordinaires.) Signé Hocquart, Varin. f 70, p. 117.

114-1. Montréal, 26 septembre 1735. « Estat des Vivres, Munitions et Ustenciles delivrés des Magasins du Roy a Montreal et au fort frontenac tant pour la nourriture des Ouvriers employés a la Construction de la Goelette de la Reine Marie pour naviger sur le Lac Ontario, Que pour Lad'te construction, ainsy qu'il en suit. » (Vivres ; munitions et ustenciles ; sommaire.) Signé Roberbert, Michel, Hocquart, Varin. f 6-8, pp. 5-8.

114-1. Montréal, 26 septembre 1735. « Rolle des Charpentiers, Scieux de long et autres ouvriers qui ont été employés a la Construction de la Goelette la Reine Marie sur le Lac Ontario, ainsy qu'il En suit. » (Charpentiers ; scieux au long ; forgerons ; journaliers ; pintres ; sommaire.) Signé Roberbert, Michel, Hocquart, Varin. f 9-10, pp. 9-10.

114-1. Québec, 3 octobre 1735. « Extrait du fond a remettre en Canada pour le Remboursement de la depense faite aud pays pour la Construction de la Goelette la Reine Marie sur le Lac Ontario suivant l'Etat dont copies sont cy jointes. » (Vivres ; munitions ; ustenciles des magasins du Roy ; journées de charpentiers.) Signé Hocquart, Varin. f 5, p. 4.

114-1. Québec, 25 octobre 1735. « Extrait des fonds a remettre en Canada pour les dépenses extraord'res aud pais pendant l'année 1735 et les précédentes. » (Construction d'une goelette sur le Lac Ontario ; dépenses du pays d'en haut pour 1732, 1733, 1734 et 1735 ; pour la construction du Fort de la Pointe de la Chevalure pendant les années 1731, 1732, 1733 ; récapitulation de 1734.) Signé Hocquart, Varin. f 4, p. 3.

114-1. Canada, 28 octobre 1735. « Hocquart au Ministre. » (Envoy l'extrait des fonds a faire pour les dépenses extraordinaires ; demande des fonds ; envoy des états détaillés des dépenses pour la construction de la goelette.) Signé Hocquart. f 2-3, p. 2.

*Voir aussi* : 1734. 114-1. « Extrait en forme de Balance... » f 69, p. 116.

*Voir aussi* : 1736. 114-1. Québec, 1 octobre 1738. « Bordereau des Recettes... » f 11-25, pp. 11-37.

*Voir aussi* : 1739. 114-1. Québec, 28 octobre 1739. « Extraits des Excedens... » f 74, p. 121.

*Voir aussi* : 1739. 114-1. Québec, 28 octobre 1739. « Extrait des Ventes... » f 75, p. 122.

*Voir aussi* : 1739. 114-1. Québec, 28 octobre 1739. « Extrait... Munitions... » f 76, p. 124.

*Voir aussi* : 1739. 114-1. Québec, 29 octobre 1739. « Extrait... Pelleteries... » f 77, p. 125.

*Voir aussi* : 1739. 114-1. Québec, 27 octobre 1739. « Extrait... Bois... » f 78, p. 126.

*Voir aussi* : 1739. 114-1. Québec, octobre 1739. « Extraits des feuilles... » f 79, p. 128.

*Voir aussi* : 1739. 114-1. Québec, 28 octobre 1739. « Extrait... armes... » f 81, p. 132.

*Voir aussi* : 1739. 114-1. Québec, 28 octobre 1739. « Extrait... fortifications... » f 83, p. 134.

1736

C 11 A

114-1. Québec, 1 octobre 1736. « Bordereau des recettes et Depenses Effectives faites par le S. Taschereau Commis a Quebec de Mrs les Tresoriers Generaux de la Marine pendant les 9 premiers mois 1736 suivant la Verification qui a esté faite par M Hocquart en presence de M Varin con'eur de la Marine le p'er Octobre 1736. » (Recettes : fonds remis par le procès verbal d'embarquement ; pelletteries des postes du Roy ; ventes des magasins du Roy ; fonds

restant de la fabrication de la monnaie de carte ; fonds reçus du Domaine d'Occident ; fonds reçus de l'imposition de Montréal ; fonds reçus des ventes des congés ; recettes effectives. Dépenses : excédent de 1735 ; fortifications et réparations ; artillerie ; loyers de maisons ; construction, radoub et achats de bateaux et canots ; journées d'ouvriers et façons d'ouvrages ; achats de vivres et marchandises ; fret et voiture ; hôpitaux ; appointements et gages des employés ; courses et voyages ; diverses dépenses ; reprises : cartes brûlées dans l'incendie à Montréal ; débet du S de Berey ; ce qui reste de l'imposition de Montréal ; pour ce qui reste des congés de 1735 ; pour ce qui est dû par Bégon, Dupuy ; pour ce qui reste des ventes des magasins en 1735 et 1736 ; pour le débet du Sr. LaNoullier ; total de la reprise ; fonds restant dans la caisse ; balance.) Signé Hocquart, Varin. f 33-35, pp. 52-56.

114-1. Québec, 1 octobre 1738. « Bordereau des Recettes, et Dépenses faites par le S. Taschereau Commis en ce Pais de Mrs les Tresoriers généraux de la Marine, lesquels sont employé dans le compte de l'Exercice de l'année mil sept cens trente six, ainsi qu'il en suit. » (Recettes : fonds ordonnés par l'état du Roy ; reçus du Domaine d'Occident pour les fortifications de Montréal ; retenue du Séminaire de Saint Sulpice pour id. ; imposition sur les bourgeois de Montréal ; produit des congés ; vente des vivres des magasins du Roy : Québec, Trois-Rivières, Montréal ; total de la recette. Dépenses : excédent de 1735 rejetté sur 1736 ; achats de vivres : Québec, Montréal, Trois-Rivières ; achats de marchandises : Québec, Montréal, Trois-Rivières ; remèdes ; appointements d'officiers généraux et autres ; gratifications ordinaires, extraordinaires : Québec, Montréal, Trois-Rivières ; ouvrages à Montréal ; gages d'employés : Montréal, Chambly, Frontenac, Niagara, Pointe a la Chevalure ; courses et voyages ; Québec, Montréal ; diverses dépenses : Montréal, Chambly, Pointe a la Chevalure ; autres dépenses : achats de vivres ; achats de marchandises. Année 1736 : achats de marchandises ; appointements et solde des compagnies : Québec, Trois-Rivières, Montréal ; officiers détachés ; officiers reformés ; appointements des officiers généraux et autres ; gratifications ordinaires, extraordinaires : Québec, Trois-Rivières, Montréal ; appointements et gages d'employés : Québec, Trois-Rivières,

Montréal, Chambly, Frontenac, Niagara, Pointe a la Chevalure ; courses et voyages : Québec ; autres dépenses concernant les guerres des pays d'en haut ; total ; balance.) Signé Hocquart, Varin. f 11-32, pp. 11-51.

114-1. « Extrait en forme de Balance des Recettes et Depenses faites en Canada Pendant L'année Mil sept cent trente six. » (Fonds ordonnés par l'état du Roy ; recettes extraordinaires ; total de la recette. Dépenses portées au compte de 1736 ; dépenses excédents portées au compte de 1737 ; total de la dépense. Parties dont les fonds ordonnés excèdent les dépenses faites ; parties dont la dépense excède les fonds ordonnés et les recettes extraordinaires.) Signé Hocquart, Varin. f 71, p. 118.

*Voir aussi* : 1739. 114-1. Québec, 28 octobre 1739. « Extraits des Excedens... » f 74, p. 121.

*Voir aussi* : 1739. 114-1. Québec, 28 octobre 1739. « Extrait des Ventes... » f 75, p. 122.

*Voir aussi* : 1739. 114-1. Québec, 28 octobre 1739. « Extrait... Munitions... » f 76, p. 124.

*Voir aussi* : 1739. 114-1. Québec, 29 octobre 1739. « Extrait... Pelleteries... » f 77, p. 125.

*Voir aussi* : 1739. 114-1. Québec, 27 octobre 1739. « Extrait... Bois... » f 78, p. 126.

*Voir aussi* : 1739. 114-1. Québec, 28 octobre 1739. « Extrait... armes... » f 81, p. 132.

*Voir aussi* : 1739. 114-1. Québec, 28 octobre 1739. « Extrait... fortifications... » f 83, p. 134.

1737

C 11 A

114-1. Québec, 1 octobre 1738. « Bordereau des Recettes et depenses faites par Sr Taschereau, Commis en ce Pays de Mess'rs Tresorier generaux de la Marine pendant l'année 1737 ainsi qu'il en suit. » (Recettes : fonds ordonnés par l'état du Roy ; reçus du Domaine d'Occident pour les fortifications de Montréal ; reçus des

ecclésiastiques de Montréal ; imposition sur les bourgeois de Montréal ; du produit des congés ; ventes de vivres dans les magasins du Roy ; id. munitions et marchandises ; id. pelleteries provenant de Frontenac et Niagara ; id. de vivres aux officiers de l'Amirauté ; ventes de vivres et munitions pour diverses services ; ventes de vivres et munitions à Montréal et Trois-Rivières ; total de la recette. Dépenses : fortifications : Montréal ; réparations : Québec, Trois-Rivières, Montréal, Chambly, Frontenac ; artillerie : Québec, Montréal ; loyers de maisons : Québec, Montréal ; construction, radoub et achats de bateaux et canots : Québec, Montréal, Chambly ; journées d'ouvriers et façons d'ouvrages : Québec, Trois-Rivières, Montréal ; achats de vivres : Québec, Trois-Rivières ; achats de marchandises : Québec, Trois-Rivières, Montréal ; remèdes ; fret et voiture : Québec, Montréal ; hôpitaux : Québec, Montréal, Trois-Rivières ; appointements et gages d'employés : Québec, Trois-Rivières, Montréal ; diverses dépenses : Québec, Trois-Rivières, Montréal, Chambly, Frontenac, St. Frédéric ; appointements d'officiers généraux et autres ; gratifications ordinaires, extraordinaires : Québec, Montréal, Trois-Rivières ; appointements et solde des compagnies : Québec, Trois-Rivières, Montréal ; officiers détachés ; officiers reformés ; autres dépenses.) Signé Hocquart, Varin. f 36-58, pp. 57-103.

114-1. « Extrait en forme de Balance des Recettes et depenses faites en Canada pend't L'année Mil sept cent trente Sept. » (Fonds ordonnés par l'état du Roy ; recettes extraordinaires ; total de la recette. Dépenses portées au compte de 1737 ; parties dont les fonds excèdent les dépenses faites ; parties dont la dépense excède les fonds faits.) Signé Hocquart, Varin. f 72, p. 119.

*Voir aussi* : 1739. 114-1. Québec, 28 octobre 1739. « Extraits des Excedens... » f 74, p. 121.

*Voir aussi* : 1739. 114-1. Québec, 28 octobre 1739. « Extraits des Ventes... » f 75, p. 122.

*Voir aussi* : 1739. 114-1. Québec, 28 octobre 1739. « Extrait... Munitions... » f 76, p. 124.

*Voir aussi* : 1739. 114-1. Québec, 29 octobre 1739. « Extrait... Pelleteries... » f 77, p. 125.

*Voir aussi* : 1739. 114-1. Québec, 27 octobre 1739. « Extrait... Bois... » f 78, p. 126.

*Voir aussi* : 1739. 114-1. Québec, octobre 1739. « Extrait des feuilles... » f 79, p. 128.

*Voir aussi* : 1739. 114-1. Québec, 28 octobre 1739. « Extrait... armes... » f 81, p. 132.

*Voir aussi* : 1739. 114-1. Québec, 28 octobre 1739. « Extrait... fortifications... » f 83, p. 134.

*Voir aussi* : 1739. 114-1. Québec, 20 octobre 1741. « Bordereau... 1739. » f 98-134, pp. 149-201 et 1-11.

*Voir aussi* : 1743. 115-1. Québec, 15 octobre 1748. « Memoire... » f 62, p. 144.

1738

C 11 A

114-1. « Extrait en forme de Balance des Recettes et Depenses en Canada Pendant l'année Mil sept cent trente huit. » (Fonds ordonnés par l'état du Roy ; recettes extraordinaires : total de la recette. Dépenses portées au compte de 1738 ; parties dont les fonds excèdent les dépenses faites ; parties dont la dépense excède les fonds faits.) Signé Hocquart, Varin. f 73, p. 120.

*Voir aussi* : 114-1. Québec, 25 octobre 1741. « Memoire sur les Excedent 1739. » f 60-61, 62-63, pp. 104-106, 108-112.

*Voir aussi* : 1739. 114-1. Québec, 28 octobre 1739. « Extraits des Excedens... » f 74, p. 121.

*Voir aussi* : 1739. 114-1. Québec, 28 octobre 1739. « Extrait des Ventes... » f 75, p. 123.

*Voir aussi* : 1739. 114-1. Québec, 28 octobre 1739. « Extrait... Munitions... » f 76, p. 124.

*Voir aussi* : 1739. 114-1. Québec, 29 octobre 1739. « Extrait... Pelleteries... » f 77, p. 125..

*Voir aussi* : 1739. 114-1. Québec, 27 octobre 1739. « Extrait... Bois... » f. 78, p. 126.

Voir aussi : 1739. 114-1. Québec, Octobre 1739. « Extrait des feuilles... » f 79, p. 128.

Voir aussi : 1739. 114-1. Québec, 28 octobre 1739. « Extrait... armes... » f 81, p. 132.

Voir aussi : 1739. 114-1. Québec, 28 octobre 1739. « ... Inventaire... » f 82, p. 133.

Voir aussi : 1739. 114-1. Québec, 28 octobre 1739. « Extrait... fortifications... » f 83. p. 134.

Voir aussi : 1739. 114-1. Québec, 20 octobre 1741. « Bordereau... 1739. » f 98-134, pp. 149-201 et 1-11.

Voir aussi : 1740. 114-1. Québec, 20 octobre 1740. « Bordereau... 1740. » f 261, p. 169.

1739

C 11 A

114-1. Québec, octobre 1739. « Extrait des feuilles de fer blanc qui ont été Envoyées du Port de Rochefort dans les magasins du Roy a Quebec depuis L'année 1735 Jusques et Compris L'année 1738. » (1735, 1737, 1738 ; nombres de feuilles ; prix par feuilles.) Signé Foucault, Varin. f 79, p. 128.

114-1. Québec, 27 octobre 1739. « Extrait des dépenses en Bois de Chauffage Employées dans les Bordereaux des Dépenses generales pour les Années 1731, 1732, 1733, 1734, 1735, 1736, 1737 et 1738. » (1731, 1732, 1733, 1734, 1735, 1736, 1737, 1738 ; Québec, Montréal, Trois-Rivières ; prix ; nombres de cordes.) Signé Hocquart. f 78, pp. 126-127.

114-1. Québec, 28 octobre 1739. « Extrait des Excedens et revenans bon sur les Achapt de Marchandises depuis 1731 jusques et Compris 1738. » (Années ; excedents ; revenans bons.) f 74, p. 121.

114-1. Québec, 28 octobre 1739. « Extrait des Ventes de Munitions et Marchandises faites dans les Magasins du Roy a quebec, Montreal et aux trois rivieres depuis 1731 jusques et Compris 1738. » (Année ; ventes.) Signé Hocquart, Varin. f 75, pp. 122-123.

114-1. Québec, 28 octobre 1739. « Extrait des Depenses En Munitions et Marchandises faits aux Sauvages depuis 1731 Jusques et Compris 1738 suivant les Etats détaillés Envoyés a Monseigneur Chacque Année. » (Année ; fonds faits ; revenants bon.) Signé Hocquart. f 76, p. 124.

114-1. Québec, 28 octobre 1739. « Extrait de la Depenses des reparations faites aux armes des sauvages depuis 1731 Jusqu'en 1738. » (Année.) Signé Hocquart. f 81, p. 132.

114-1. Québec, 28 octobre 1739. « Extrait du Montant des Inventaires des Magasins du Roy en Canada pour les années 1730 et 1738. » (1730 : Québec, Montréal, Trois-Rivières, Niagara, Frontenac ; 1738 : Québec, Montréal, Trois-Rivières, Niagara, Frontenac, St. Frédéric.) Signé Hocquart. f 82, p. 133.

114-1. Québec, 28 octobre 1739. « Extraits des Excedens de depenses, et des revenans bon sur les fortifications depuis 1731 Jusques et Compris 1738. » (Année ; excédents ; revenans bon ; excédents au dela des fonds faits.) Signé Hocquart. f 73, p. 134.

114-1. Québec, 28 octobre 1739. « Extrait du fonds a remettre en Canada pour le parfait payement des depenses Generales faites au d Pays les années 1731, 1732, 1733, 1734, 1735, 1736, 1737, 1738 ainsy qu'il Ensuit. » (Excedents : 1731, 1732, 1733, 1734, 1735, 1736, 1738. Fonds excédents les dépenses faites en 1732 et 1736. Total des excédents. Déduire les parties suivantes : pour réparations des bâtiments civils 1737 et 1738 ; vivres distribués au pauvres en 1738 ; dépenses pour le Fort St. Frédéric de 1735 à 1737 ; dépenses causées par la construction de l'enceinte de Montréal en 1737 et 1738. Total des fonds a remettre.) Signé Hocquart, Varin. f 84-85, pp. 135-137.

114-1. Québec, 29 octobre 1739. « Extrait du Montant de la Vente des Pelleteries qui ont été Traités au fort frontenac et Niagara depuis 1731 Jusques et Compris 1738. » (Année ; total de la vente dans lequel le bénéfice de 40% est compris.) Signé Hocquart. f 77, p. 125.

114-1. Québec, 31 octobre 1739. « Observations sur les Extraits et Bordereaux des recettes et Dépenses de Canada depuis 1731 jusques

et Compris 1738 pour faire connoître Tant d'ou procede L'Excedent des Marchandises Acheptées au dela des fonds ordonnés que pour connoître L'Employ des Benefices des Ventes. » (Balance des fonds faits pour achats de marchandises ; recettes extraordinaires ; excedents de la dépenses ; total de la vente de marchandises sur lesquels il y a eut bénéfice de 40% ; traite de la pelleterie aux forts Frontenac et Niagara et bénéfices ; présents aux Sauvages et ouvrages portant revenans bon ; excedents des dépenses pour bois de chauffage ; dépenses pour la couverture du Palais ; dépenses pour achats de bled pour les deux années de disette ; entretien des forts Frontenac, Niagara et Chambly en vivres et munitions ; excedent total.) Signé Hocquart. f 80, pp. 129-131.

114-1. Québec, 31 octobre 1739. « Hocquart au Ministre. » (Sur les dépenses du Canada de 1731 a 1738. Commentaire sur les bordereaux (19) envoyés au Ministre.) Signé Hocquart. f 86-97, pp. 138-148.

114-1. Québec, 20 octobre 1741. « Bordereau de Recettes et Dépenses faites par le Sr Taschereau Commis en ce Pays de Mrs Les Tresoriers généraux de la Marine pendant L'année 1739 ainsi qu'il ensuit. » (Recettes : fonds ordonnés par l'état du Roy ; déductions des excedants de 1738 et 1738 ; déduction des dépenses pour le fort St. Frédéric en 1737 ; fonds du Domaine d'Occident pour les fortifications de Montréal ; reçus des Sulpiciens pour id. ; imposition aux bourgeois de Montréal ; produit de 25 congés ; ventes de munitions, vivres et pelleteries du Roy ; total de la recette. Dépenses : canots et bateaux : Québec, Montréal, Chambly ; courses et voyages : Québec, Montréal ; fret et voiture : Québec, Montréal ; journées d'ouvriers et façons d'ouvrages : Québec, Trois Rivières, Montréal, Niagara, Chambly, Frontenac ; achats de marchandises : Québec, Trois-Rivières, Montréal ; vivres : Québec, Montréal, Trois-Rivières ; achats de bois a brûler : Québec, Trois Rivières, Montréal ; hôpitaux : Québec, Trois-Rivières, Montréal ; dépenses imprévues : Québec, Montréal, Chambly, Frontenac, St. Frédéric ; appointements des officiers généraux et autres ; appointements des officiers reformés ; solde des compagnies : Québec, Trois Rivières, Montréal ; officiers détachés ; gages et entretien des employés dans les magasins et bureaux : Québec, Trois-Rivières,

Montréal, Chambly, Frontenac, Niagara, St. Frédéric ; loyers des maisons et bureaux : Québec, Montréal ; gratifications ordinaires, extraordinaires : Québec, Montréal, Trois-Rivières ; autres dépenses ; gages de l'équipage de la barque sur le Lac Ontario ; autres dépenses ; gratifications pour la construction des bâtiments de mer ; fortifications : Montréal ; réparations : Québec, Trois-Rivières, Montréal, Chambly, Frontenac, Niagara, St. Frédéric ; loyers des Signé Hocquart, Varin. f 98-134, pp. 149-201 et 1-11.

114-1. Québec, 25 octobre 1741. « Memoire sur les Excedents de 1739. » (Les causes principales des excedents viennes des dépenses de 1738 et des années antérieures. Donnent les principaux travaux qui ont produits les excédents.) Signé Hocquart. f 60-65, pp. 104-112.

*Voir aussi* : 1742. 114-1. Québec, 16 août 1742. « Bordereau... Cugnet... » f 231-232, pp. 129-132.

*Voir aussi* : 1740. 114-1. Québec, 20 octobre 1742. « Bordereau... 1740... » f 261, p. 169.

*Voir aussi* : 1741. 114-2. Québec, 20 octobre 1742. « Bordereau... 1741... » f 336, p. 316.

*Voir aussi* : 1748. 116-1. Québec, 1 novembre 1748. « Bordereau... acquits... » f 122, p. 214.

Cameron NISH,  
*professeur à l'Université Sir George Williams*  
et  
*directeur de recherche,*  
*Centre de Recherches en Histoire économique*  
*du Canada français*

La reproduction de ce texte déjà paru dans la livraison de janvier-mars 1967 de cette revue, pages 884 à 900, a pour seul but de corriger une erreur de numérotation des notes de bas de page; celles-ci prenant une importance de premier ordre dans un document de ce genre. Les notes 1 à 27, puis 31 et 32 sont touchées par cette correction. Rien n'est changé dans le reste.

La direction

## François Etienne Cugnet et les Forges de Saint-Maurice\*

### Un type d'entrepreneur et d'entreprise en Nouvelle-France

La présente étude sur François Étienne Cugnet et les Forges de Saint-Maurice a commencé par la publication de documents sur l'entreprise elle-même. Ce point de départ nous a permis de voir quels étaient les moyens de financement de l'entreprise en Nouvelle-France, et, ensuite, toujours à l'aide de documents, d'illustrer le type d'organisation sociale, économique et politique de la société coloniale<sup>1</sup>.

François Étienne Cugnet était à la fois homme de commerce, membre et premier conseiller au Conseil supérieur, directeur du Domaine d'Occident et ami intime de l'intendant Gilles Hocquart. Il était le « parfait négociant » en Nouvelle-France. Les quelques pages qui suivent en guise de conclusion aux documents présentés dans les livraisons antérieures, ont pour but de montrer à la fois la complexité de l'entreprise en Nouvelle-France, c'est-à-dire les liens économiques, politiques et sociaux qui étaient en jeu, et les problèmes d'épanouissement dans un pays que l'on qualifierait aujourd'hui de sous-développé.

---

\* Voir l'appendice à la fin de ce travail pour une liste des documents reproduits dans *L'Actualité Économique*.

1. Les colonies anglaises, le Massachusetts et le Maryland, par exemple, eurent des problèmes semblables. Voir E.N. Hartley, *Ironworks on the Saugus*. Norman : University of Oklahoma Press, 1957 et Keach Johnson, « The Genesis of the Baltimore Iron Works, *Journal of Southern History*, vol. XIX, May 1953, pp. 157-179, et la thèse de doctorat du même auteur, *The Establishment of the Baltimore Company, a Case-Study of the American Iron Industry in the Eighteenth Century*, State University of Iowa, 1949.

François-Étienne Cugnet naquit en France, en 1688<sup>2</sup>. Son entrée sur la scène canadienne se fit en qualité de représentant de Lambert, le général des fermes du Domaine d'Occident<sup>3</sup>. L'État français avait fourni à lui et à sa femme, ainsi qu'à un commis et un valet, un passage sur un navire du roi<sup>4</sup>. Il était alors âgé de trente et un ans et n'avait pas d'enfant<sup>5</sup>. Son premier fils, François-Joseph, naquit environ neuf mois après son arrivée dans la colonie, soit le 27 juin 1720<sup>6</sup>. Jusqu'à ce qu'il bâtit sa propre maison, il loua un local rue Saint-Pierre, à Québec, appartenant à la succession de feu Jean-François Martin de Lino<sup>7</sup>. L'intendant Hocquart nous dit, qu'en 1733, Cugnet achevait de bâtir sa maison dans la basse ville de Québec, toujours située rue Saint-Pierre<sup>8</sup>. C'était, sans doute, une maison de luxe étant donné que le toit était de fer blanc<sup>9</sup>. Cugnet, dans le bilan qu'il a fait en 1742, disait qu'elle lui avait coûté 50,000 livres<sup>10</sup>. Il était aussi propriétaire de deux autres emplacements, et d'une seigneurie sur la rivière du Sault-de-la-Chaudière, sur laquelle il avait un domaine et deux habitants. Ces propriétés étaient évaluées, par Cugnet, à treize mille livres<sup>11</sup>.

Dès 1721, le gouverneur Vaudreuil et l'intendant Bégon proposèrent Cugnet pour un poste au Conseil supérieur de Québec<sup>12</sup>.

2. Adélarde Gascon, *L'Oeuvre de François-Joseph Cugnet. Étude historique*. Ottawa : Université d'Ottawa, thèse de maîtrise, 1941, p. 2. (François-Joseph était le fils de François-Étienne.)

3. « François-Étienne Cugnet au nom et comme fondé de procuration de Me Ayma (sic) Lambert adjudicataire general des fermes unies de France et du Domaine d'Occident... », A.P.C., C 11 A, 40, pp. 305-307.

4. « Conseil de la Marine à Beauharnois (l'Intendant), A.P.C., B, vol. 42, 1719, p. 506.

5. Marine Leland, « François-Joseph Cugnet (1720-1789) », *Revue de l'Université Laval* vol. XVI, no 1, 1961, p. 7.

6. R.P.L. Le Jeune, *Dictionnaire général du Canada*, vol. 1, Ottawa : Université d'Ottawa, 1930, p. 453.

7. « 24 janvier 1722 — Ordonnance qui condamne François-Étienne Cugnet, directeur de la Ferme du Domaine d'Occident, à réparer incessamment la maison qu'il avait louée, rue Saint-Pierre, à Québec, de la succession de feu Jean-François Martin de Lino, procureur du roi en la prévôté de Québec », P.-G. Roy, *Inventaires des ordonnances des intendants de la Nouvelle-France*, vol. 1, Beauceville : l'Éclaireur, 1919, p. 216.

8. « Beauharnois et Hocquart au Ministre, Québec, 9 8'bre, 1733 », A.P.C., C 11 A, 59, p. 149.

9. *Ibid.*

10. « État de mes Effets actyfs et Passifs, Québec, 21, 22, 26, 27 aoust 1742 », A.P.C., C 11 A, 114-1, f 215. (Dorénavant cité « État »).

11. « État », f 215.

12. P.-G. Roy, « La famille Guillimin ». *Bulletin des recherches historiques*, 1917, p. 98.

Le Conseil de la Marine refusa cette demande disant qu'il y aurait peut-être conflit d'intérêt entre sa position comme directeur du Domaine d'Occident et son poste au Conseil supérieur<sup>13</sup>. Un peu plus tard, en 1727, le gouverneur Beauharnois le proposa comme greffier du Conseil<sup>14</sup>. L'intendant Dupuy fit de même, et alla un peu plus loin en le recommandant pour le poste de procureur général, s'il n'y avait pas de conflit d'intérêt<sup>15</sup>. Le Conseil de la Marine ne suivit aucune de ces recommandations, mais en 1730, on changea d'avis et Cugnet fut nommé membre, c'est-à-dire conseiller au Conseil supérieur<sup>16</sup>. Les observations sur la vie et les mœurs de Cugnet sont faites par Mathieu Martin de Lino, Jean-Baptiste Couillard, sieur de Lespinay et Jean Eustache Lanoullier de Boisclerc, le Grand Voyer de la Nouvelle-France<sup>17</sup>. Cugnet, dans un document qu'il a soumis sur sa vie et ses mœurs, se dit « avocat au Parlement de Paris »<sup>18</sup>. Le nouveau conseiller, juriste en bonne forme, écrit la même année au ministre de la Marine, Maurepas. Il porte à l'attention de ce dernier que sa nomination au Conseil et ses fonctions sont décrites comme « droits y appartenant... », plutôt que selon la formule habituelle « droits dont jouissent les conseillers des autres conseils supérieurs du royaume ». Il réclame ces derniers en disant qu'il ne veut pas que sa nomination, au terme noté, soit un précédent<sup>19</sup>. Deux ans plus tard, en 1732, on propose Cugnet comme étant celui qui peut le mieux remplir la fonction de premier conseiller<sup>20</sup>. Il est reçu à ce poste

13. « Le Conseil de la Marine à Bégon, Paris, 14 juin 1721 », A.P.C., B, 44-1, p. 341.

14. « Beauharnois au Ministre, Québec 18 octobre 1727 », A.P.C., C 11 A, 49, p. 156.

15. « Dupuy au Ministre, Québec, 20 octobre 1727 », A.P.C., C 11 A, Diverses Demandes, 120-1, p. 15.

16. « Ministre à Verthamont, Marly, 20 janvier 1728 » ; « Ministre à Verthamont, Versailles, 28 février 1728 », A.P.C., B, 51, pp. 10-11 ; 54-1, pp. 22. Voir aussi « Président du Conseil de la Marine à MM. Beauharnois et Hocquart, Versailles, 28 mars 1730 », dans P.-G. Roy, *Inventaire des papiers de Léry conservés aux archives de la province de Québec*, vol. 1, Beauceville : l'Éclaireur, 1939, p. 227.

17. « Information faite par nous Mathieu Martin Delino... Jean Baptiste Couillar, sr de Lespinay... Jean Eustache Lanoullier de Boisclerc, grand Voyer... (1730) », A.Q., *Collection de pièces judiciaires, notariales, etc.*, etc., conservées aux archives judiciaires de Québec, no 2067. (Dorénavant Collection).

18. « Information sur la vie et les mœurs de François Étienne Cugnet, 13 février 1730 », Collection, no 2067.

19. « Cugnet au Ministre, Québec, 18 octobre 1730 », A.P.C., C 11 A, 53, p. 354.

20. « Beauharnois au Ministre, Québec, 13 octobre 1732 », A.P.C., C 11 A, 57, p. 324.

le 18 juillet 1733 <sup>21</sup>. En même temps que Cugnet est membre du Conseil supérieur et premier conseiller, il conserve son poste comme directeur du Domaine d'Occident <sup>22</sup>. Le revenu de Cugnet provenant de ses postes administratifs, soit comme directeur du Domaine et premier conseiller, était de 3,900 livres. Ceci représente six fois et demie le salaire moyen d'un artisan, celui-ci étant de six cents livres par année <sup>23</sup>.

Cugnet ne négligea pas ses affaires commerciales. Avec un nommé Gatineau, il entreprit, en 1730, la domestication des bœufs d'Illinois. Ils demandèrent une subvention au ministre, et reçurent la promesse d'être payés 1,000 livres pour chaque bœuf d'Illinois qu'ils pourraient amener dans la colonie <sup>24</sup>. Malheureusement, l'expérience fut ratée. Gatineau, l'associé de Cugnet, parvint à envoyer quelques « veaux de lait », mais ceux-ci ne survécurent que de dix à quinze jours. Le ministre Maurepas était convaincu que l'expérience de Cugnet démontrait qu'on ne pouvait rien espérer d'un tel projet <sup>25</sup>.

Une autre entreprise de Cugnet, qui a été une petite réussite, fut celle du tabac du Canada. En 1736, par exemple, il envoya 600 livres de tabac canadien en France. Les tabacs cultivés à l'île d'Orléans et dans les environs de Montréal étaient meilleurs que ceux qui étaient cultivés à Trois-Rivières. Bien que la culture et l'exportation du tabac canadien aient continué jusqu'à la fin du ré-

21. « Ministre à Cugnet, Versailles, 14 avril 1733 » ; « Ministre à Beauharnois et Hocquart, Versailles, 14 avril 1733 », A.P.C., B, 59<sup>r</sup>, pp. 164 ; 142.

Voir aussi « Requête de Cugnet d'être reçu comme premier Conseillers, 18 avril 1733 », Collection, no 2067, et « Arrêt qui reçoit François Étienne Cugnet en la charge de premier conseiller au Conseil Supérieur a la place du sieur de Lino décédé... 18 juillet 1733 », P.-G. Roy, *Inventaire des jugements et délibérations du Conseil supérieur de la Nouvelle-France*, vol. 3, Beauceville : L'Éclaircur, 1934, p. 5.

22. « Ministre à Hocquart, Versailles, 12 may 1733 », A.P.C., B, 59<sup>r</sup>, pp. 305-306. Sur le Domaine d'Occident, voir Cameron Nish, « Documents relatifs à l'histoire économique du régime français, 1 : Les budgets de la Nouvelle-France », *L'Actualité Économique*, vol. 40, no 3, octobre-décembre 1964, pp. 633-635.

23. « Mémoire concernant le régie, 4 juin 1749 » ; « Dépenses de Canada, 1733 », A.P.C., D 2 D, carton 1 ; et F I, 31, ff 58-59. Les statistiques sur les salaires des artisans sont tirées d'une étude intitulée *La bourgeoisie canadienne, 1729-1748*. Cet ouvrage sera publié à l'automne de 1967 dans la série « Histoire économique et sociale du Canada Français » des Éditions Fides.

24. « Beauharnois et Hocquart au Ministre, Québec, 15 octobre 1730 » ; « Cugnet au Ministre, Québec, 18 octobre 1730 » ; « Convention entre Gatineau et Beauharnois et Hocquart, 21 juin 1731 » ; « Ministre à Beauharnois et Hocquart, Versailles, 8 avril 1732 », A.P.C., C 11 A, 52, pp. 90-94 ; 53, pp. 356-357 ; 54, pp. 221-222 ; B, 57<sup>r</sup>, p. 81.

25. « Beauharnois et Hocquart au Ministre, Québec, 12 octobre 1732 » ; « Ministre à Beauharnois et Hocquart, Versailles, 25 mars 1733 », A.P.C., C 11 A, 57, pp. 99-100 ; B, 59<sup>r</sup>, pp. 85-86.

gime français, ce ne fut pas un très grand succès étant donné que les Français s'habituèrent mal au goût du tabac colonial <sup>26</sup>.

En 1736, Cugnet se voyait accorder le monopole de la traite des postes de Tadoussac <sup>27</sup>. Cette entreprise, que nous allons examiner davantage plus loin, est un autre exemple d'un commerce qui conduit toujours à une perte mais que tout le monde veut détenir. Maurepas, le ministre de la Marine, ne pouvait pas comprendre que le commerce de Tadoussac pût rapporter un profit de 20,495 livres et 18 sols en 1733, quand la Régie de Tadoussac était une régie d'État, et qu'en 1734, alors qu'il était question d'accorder un bail pour la traite, le profit n'était plus que de 1,535 livres 17 sols et 4 deniers, et en 1735, plus bas encore soit, de 456 livres et 2 deniers. Une fois le bail accordé à Cugnet au prix de 4,500 livres par année, le profit pour l'année 1736, montera en flèche à 6,000 livres <sup>28</sup>.

L'idée d'établir des forges en Nouvelle-France date de bien avant le XVIII<sup>e</sup> siècle. En 1666, le sieur de la Tesserie avait fait un voyage dans les terres au nord de la baie Saint-Paul, dans le but d'enquêter sur les mines de fer <sup>29</sup>.

Entre 1685 et 1689, les sieurs Pourial, Boula, et Hameau suggérèrent l'établissement de forges au Canada. Ni la colonie, ni la métropole n'étaient prêtes à accepter ces propositions. Le seul résultat fut un procès intenté par Pierre Hameau, le maître des forges qui avait visité la Nouvelle-France, contre un de ses associés, Pourial, qu'il décrit comme « avocat de profession plus propre à conduire un procès qu'une forge... » <sup>30</sup>

Vaudreuil et Bégon, en 1717, reviennent à la charge. Ils notent qu'il y a des mines de fer à Trois-Rivières. Mais bien que le docu-

26. « Ministre à Beauharnois et Hocquart, Versailles, 17 avril 1736 » ; « Beauharnois et Hocquart au Ministre, Québec, 5 octobre 1737 » ; « Ministre à Fafon, Versailles, 3 février 1740 », A.P.C., B, 64-3, pp. 528-529 ; C II A, 67, p. 20 ; B, 71-1, pp. 22-23.

27. « Bail de la ferme de Tadoussac à Cugnet, 21 août 1737 », A.P.C., C II A 67, pp. 221-224 et 225-227.

28. « Ministre à Beauharnois et Hocquart, Versailles, 23 avril 1738 », A.P.C., B, 66, pp. 128-132.

29. « Voyage du Sr de la Tesserie pour la mine de fer à 4 lieues dans les terres Nord de la Baye St. Paul, 18 août 1666 », A.P.C., C II A, III-2, pp. 201-216.

30. « Propositions des Srs Pourial, Boula et Hameau pour l'établissement des forges en Canada, s.d., (circa 1685-1686) » ; « Mémoire du Maître de Forges qui a été envoyé en Canada pour visiter les mines et y faire des Etablissement, (joint à la lettre de Denonville du 6 novembre 1687) » ; « P. Hameau à Monseigneur de Lagny (Directeur General du Commerce de France), (circa 1688) », A.P.C., C II A, III-2, pp. 157-189 ; 217-218 ; 241-246.

ment ait été apporté au régent, le duc d'Orléans, on y a noté en date du 16 janvier 1717 : « on ne juge pas à propos de travailler ces mines de fer, il y en a assez en France pour en fournir pour tout le Canada »<sup>31</sup>. Deux autres faibles tentatives furent faites en 1722 et en 1724<sup>32</sup>.

Ce ne fut qu'en 1729 qu'une entreprise de forge fut lancée et soutenue. L'entrepreneur fut François Poulin de Francheville, un marchand de Montréal, et seigneur de Saint-Maurice<sup>33</sup>. Il déclara au ministre que sur sa seigneurie de Saint-Maurice il y avait des mines. L'exploitation de ces mines se ferait à ses propres frais ; tout ce qu'il demandait était un monopole de vingt ans sur les mines qui pourraient se trouver de Yamachiche au Cap-de-la-Madeleine<sup>34</sup>. Il demanda aussi que lui soit donné un monopole exclusif sur la fabrication du fer. Il promettait d'ouvrir les forges deux ans après qu'il aurait reçu la concession<sup>34</sup>.

Beauharnois et Hocquart, respectivement gouverneur et intendant de la colonie, demandèrent que de Francheville jouisse du privilège. Tous deux étaient d'accord que le roi ne risquait aucun de ses deniers<sup>35</sup>, prédiction pour le moins étrange.

Le brevet du roi fut accordé à de Francheville, à Versailles, le 25 mars 1730. Il est dit, dans ce brevet, que les forges pourront être utiles pour une industrie de construction navale et pour d'autres travaux. Le monopole demandé, c'est-à-dire pour vingt ans, et le droit d'exploiter les terres de la seigneurie d'Yamachiche jusqu'aux terres de-la-Madeleine incluses, lui étaient accordés. Si de Francheville fouillait des terres déjà en culture, il devrait rembourser leurs propriétaires, mais les terres dans les seigneuries autres que celles qui lui appartenaient, pourraient être exploitées sans remboursement. Les mines et les forges devraient être en opération dans un délai de deux ans à compter de la date de l'enregistrement du brevet<sup>36</sup>.

31. « Canada, Mines de Fer, (circa 1717) », A.P.C., C 11 A, 111-2, pp. 149-150.

32. « Vaudreuil au Conseil de la Marine, Québec, 24 octobre 1722 » ; « Conseil de la Marine à Ressonns, Versailles, 11 avril 1724 », A.P.C., C 11 A, 111-2, pp. 151-152 ; B, 46, p. 74.

33. « François Poulin de Francheville à Monseigneur le Comte de Maurepas, (1729) », A.P.C., C 11 A, pp. 101-103.

34. *Ibid.*

35. « Beauharnois et Hocquart au Ministre, Québec, 25 octobre 1729, A.P.C., C 11 A, 51, p. 99.

36. « Brevet qui permet au Sr Poulin de Francheville d'ouvrir, fouiller et exploiter pendant 20 ans des mines de fer en Canada, Versailles, 25 mars 1730 », A.P.C., B, 54, pp. 480-482.

La même année, le 15 octobre 1730, de Francheville remercia le ministre pour la concession, et demanda que deux ouvriers de France obtiennent leur passage gratuit sur un navire du roi <sup>37</sup>.

Deux ans plus tard, de Francheville écrit au ministre qui n'avait rien épargné pour le développement des mines, qu'il a amené des ouvriers de France (il avait oublié que c'était aux dépens de l'État), qu'il avait même envoyé un observateur en Nouvelle-Angleterre et qu'il demandait un prêt de 10,000 livres de la caisse du Trésor de la marine au Canada <sup>38</sup>. Dans cette demande, de Francheville est soutenu par le gouverneur et l'intendant. Ces derniers soulignent que de Francheville a 30,000 livres de biens à Montréal <sup>39</sup>. Le ministre acquiesce à ces demandes et, en 1733, de Francheville bénéficie d'une avance ou d'un prêt de 10,000 livres <sup>40</sup>.

Le 16 janvier 1733, de Francheville avait formé une compagnie pour l'exploitation des forges. Parmi les membres de cette compagnie, à part Francheville, il y avait son frère, Pierre Poulin, François-Étienne Cugnet, Ignace Gamelin et Bricault de Valmur, le secrétaire de l'intendant Gilles Hocquart <sup>41</sup>. Cette société ne durera que jusqu'à la fin de 1733, étant donné que de Francheville est mort au mois de novembre <sup>42</sup>. Gamelin et Cugnet avaient chacun un cinquième de la compagnie. Plus tard, ils diront que leur intérêt, en termes de monnaie, était limité à 3,000 ou 4,000 livres <sup>43</sup>.

La veuve de Poulin de Francheville, Thérèse de Couagne continua l'entreprise de son mari. Ses associés étaient les mêmes que ceux de son mari. La mort de de Francheville, et la rentrée dans l'association de Cugnet, paraissent avoir modifié la conception de

37. « Francheville au Ministre, Québec, 15 octobre 1730 », A.P.C., C 11 A, 110-2, pp. 155-156.

38. « Francheville à Monseigneur le Comte de Maurepas... (1732) » ; « Francheville à Maurepas, (24 octobre ?) 1732 », A.P.C., C 11 A, 112-2, pp. 151-152 ; 57, pp. 205-206.

39. « Beauharnois et Hocquart au Ministre, Québec, 15 octobre 1732 », A.P.C., C 11 A, 57, pp. 200-204.

40. « Ministre à Francheville, Versailles, 21 avril 1733 » ; « Ministre à Beauharnois et Hocquart, Versailles, 21 avril 1733 » ; « Obligation du Sieur Francheville de 10000 livres, Québec, 11 octobre 1733 », A.P.C., B, 59-1, p. 189 ; 171 ; C 11 A, 110-2, pp. 177-178.

41. « Cession de la Veuve Francheville et du Sr Poulin du privilege de l'exploitation des mines de fer, Québec, 15 octobre 1736 », A.P.C., C 11 A, 110-1, p. 281.

42. « Mémoire de Gamelin, 1741 » ; « Obligation de la Veuve Francheville, Montréal, 19 décembre 1733 », A.P.C., C 11 A, 111-1, pp. 293-301 ; 110-1, pp. 179-181.

43. « Mémoire de Demission de Cugnet, 1741 » ; « Mémoire de Gamelin, 1741 », A.P.C., C 11 A, 110-1, pp. 60-61 ; 111.

l'entreprise. Entre le 16 janvier 1733 et la cession au roi, par la veuve de Francheville, du privilège sur les mines, le 23 octobre 1735, les associés avaient déboursé 21,583 livres un sol et six deniers <sup>44</sup>.

La documentation ne fournit aucune explication à la Cession qu'ont fait, en 1735, la veuve de Francheville et le sieur Poulin de leur privilège <sup>45</sup>. Il est fort probable que Hocquart, sous la pression de Cugnet, a joué un rôle dans cette cession car Maurepas, le ministre de la Marine, écrit à un fonctionnaire du ministère, le 11 janvier 1735, qu'il a reçu demande d'envoyer deux maîtres de forge en Nouvelle-France. Il dit à Tassin que Sa Majesté a consenti et il lui demande de trouver deux hommes dont le transport en Nouvelle-France sera payé par l'État <sup>46</sup>.

Entre le 16 et le 25 mars de la même année, Maurepas écrit de nouveau à Tassin lui disant qu'il a reçu sa lettre. Il demande à Tassin de lui écrire les conditions auxquelles Olivier de Vézain est prêt à aller en Nouvelle-France <sup>47</sup>. Au mois de mai de la même année, le ministre de la Marine écrit aux hauts fonctionnaires de la colonie qu'il a trouvé un maître de forge capable de diriger un établissement. Vézain a décidé d'aller en Nouvelle-France. On lui accorde une gratification de 1,200 livres pour son voyage et le salaire de 2,400 livres par année pour six ans. Le ministre dit que ces exigences sont fortes, mais que personne d'autre n'était disposé à aller dans la colonie <sup>48</sup>. L'arrivée d'Olivier de Vézain à Québec, le 7 octobre 1735, marque le commencement de la grande entreprise des forges du Saint-Maurice <sup>49</sup>. Bien que les administrateurs de la métropole ne soient pas encore prêts à se prononcer sur l'entreprise, l'intendant de la colonie, Hocquart, met les choses en marche. Il envoie Lanoullier de Boisclerc et Vézain aux environs de Trois-Rivières dans le but de faire un rapport sur les mines, l'emplacement présent des forges et les moyens à prendre pour leur développement <sup>50</sup>.

44. « Beauharnois et Hocquart au Ministre, Québec, 28 septembre 1734 », A.P.C., C 11 A, 110-2, p. 169.

45. « Extrait des Registres du Conseil d'État, 1743 », A.P.C., C 11 A, 110-1, pp. 34-35.

46. « Maurepas à Tassin, 1 janvier 1735 », A.P.C., B, 62, pp. 8-9.

47. « Maurepas à Tassin, (entre le 16 et 25 mars) 1735 », A.P.C., B, 62, p. 41.

48. « Ministre à Beauharnois et Hocquart, Versailles, 10 may 1735 », A.P.C., B, 63-1, pp. 237-238.

49. « Ministre à Tassin, 27 décembre 1735 », A.P.C., B, 62, pp. 111-113.

50. « Boisclerc au Ministre, Québec, 31 octobre 1735 » ; « Hocquart au Ministre, 1 novembre 1735 », A.P.C., C 11 A, 64, pp. 264-265 ; 247-248.

Après le retour de Vézain à Québec, les deux anciens membres de la compagnie de Francheville, Cugnet et Gamelin, et Olivier de Vézain présentent des soumissions<sup>51</sup>. La même année, un projet de dépense pour l'établissement et l'exploitation des forges est envoyé en France. Le coût total de l'établissement, d'après Vézain, sera d'environ 36,000 livres. Toujours d'après la même source, les dépenses annuelles d'exploitation s'élèveraient à 61,000 livres. Le profit anticipé est d'environ 55,000 livres par année<sup>52</sup>.

Les intéressés demandent une avance de 100,000 livres pour aider l'entreprise. Ils les obtiennent<sup>53</sup>. Si le projet avait pu être établi sur la base des soumissions, les entrepreneurs n'auraient pas eu à y investir leurs fonds propres.

L'année suivante, en 1736, un autre maître de forge, Jacques Simonet, arriva en Nouvelle-France. Le 16 octobre de la même année, une société fut formée et l'année suivante, en 1737, un « Traité des Sociétés des forges de St-Maurice » fut établi<sup>54</sup>.

Sans entrer dans les détails, notons les noms des associés et leur fonction. Cugnet, comme on l'a mentionné précédemment, était le premier conseiller du Conseil supérieur de Québec et le directeur du Domaine d'Occident au Canada. Thomas-Jacques Taschereau, aussi conseiller au Conseil supérieur, était de plus le trésorier de la Marine en Nouvelle-France. C'est donc dire qu'il était le responsable des déboursés de l'État français en Nouvelle-France. L'autre Canadien était Ignace Gamelin, un négociant de Montréal. Ce dernier était aussi intéressé à la traite des postes des pays d'en haut, et, plus particulièrement, il était associé avec La Vérendrye dans

51. « Offres et Soumissions par les Sieurs Cugnet, Olivier de Vezain et Gamelin de se charger de l'Établissement des Forges de Saint Maurice, (1735) », A.P.C., C 11 A, 110-1, pp. 102-108.

52. « Projet des dépenses à faire pour l'établissement et exploitation des forges de fer au Canada, (1735) » ; « Dépenses annuelles de l'exploitation, (1735) » ; « Projet des sommes qu'il faut pour faire sept cent milliers de fer et batir la petite forgette en question, suivant le détail cy après, (1735) », A.P.C., C 11 A, 110-1, pp. 324-334 ; 335-339 ; 340-344.

53. « Ministre à Beauharnois et Hocquart, Versailles, 14 mars 1736 », A.P.C., C 11 A, 110-1, pp. 212-213.

54. « Société entre les intéressés en l'établissement des forges des Saint Maurice, 16 octobre 1736 » ; « Traité de Société des forges de Saint Maurice, 11 février 1737 », A.P.C., C 11 A, 110-1, pp. 241-251 ; 252-321. Il n'est pas dans nos intentions de décrire ici tous les détails des sociétés, leur création, leurs clauses, mais plutôt de donner un aperçu général. La documentation réunie soit en notes, soit dans le texte, formera la base d'une étude plus approfondie et qui paraîtra en 1968 ou 1969.

l'exploitation des postes de la Mer de l'Ouest. Les deux autres associés, Français tous deux, étaient Vézain et Jacques Simonet. Ils étaient maîtres de forge. Il faut aussi souligner que d'après le deuxième article du traité de la société, l'intendant avait pris des intérêts dans la société. Les résultats de ce mélange d'intérêts ne doivent pas nous surprendre, étant donné que les administrateurs de la colonie et les entrepreneurs de la société étaient les mêmes.

Le grand bailleur de fonds dans l'entreprise était l'État français. La société formée en 1737 assumait l'obligation de 10,000 livres consentie par de Francheville et, plus tard, sa veuve ; de plus, le roi a fourni 100,000 livres à la nouvelle compagnie formée en 1736. Le 18 octobre 1739, Hocquart, sans attendre la permission de Maurepas, fit une avance supplémentaire de 82,642 livres 7 sols et 6 deniers. Contre ces avances, les intéressés signèrent des obligations pour un total de 192,642 livres 7 sols et 6 deniers<sup>55</sup>.

Il faut ajouter à ces obligations formelles de l'État, la somme de 64,302 livres que Cugnet avait empruntée de la caisse du Domaine d'Occident, dont il était le directeur. Il devait à la même caisse 5,704 livres 18 sols pour de la farine qui lui avait été fournie. Comme conséquence des avances d'argent et de marchandises de commerçants de France et de la Nouvelle-France, Cugnet devait 71,035 livres 12 sols et cinq deniers, et 7,349 livres 17 sols et deux deniers à divers ouvriers et détenteurs de billets dans la colonie<sup>56</sup>. Le total des dettes de Cugnet et de ses associés était de 341,034 livres 15 sols et un denier. D'après Hocquart, les dépenses totales de la société se chiffraient à 352,642 livres 7 sols 6 deniers<sup>57</sup>. La part fournie par Cugnet s'élève alors à 11,608 livres 2 sols et 5 deniers<sup>58</sup>. La compagnie fit banqueroute en 1742. Cugnet clama tout haut sa ruine, mais, comme nous le verrons, l'intendant Hocquart et l'État français agirent comme anges gardiens.

55. « Compte sommaire de Balance des Dépenses faites par le Sr Cugnet... depuis le 7 may 1735 jusqu'au premier octobre 1741, Québec, 3 octobre 1741 », A.P.C., C 11 A, 112-1, pp. 163-171. Voir aussi « Jugement de Hocquart sur la cause entre le contrôleur de la Marine et les créanciers de Cugnet, 16 et 28 décembre 1741 », Collection, no 1285.

56. « Mémoire de Cugnet, 1742 », A.P.C., C 11 A, 110-1, pp. 3-4.

57. « Hocquart au Ministre, Québec, 25 octobre 1742 », A.P.C., C 11 A, 112-2, pp. 22-38.

58. Les statistiques précises sur cette entreprise sont à établir. Les données dont on se sert sont des conclusions temporaires.

En avocat habile qu'il était, Cugnet tentait une séparation de biens avec sa femme pour déjouer ses créanciers<sup>59</sup>. N'y arrivant pas, il se tourna vers l'intendant. Ce dernier, par l'entremise du contrôleur de la marine, Victor Varin de la Marre, donna un sursis à Cugnet disant que la saisie de ses meubles pourrait nuire aux droits prioritaires du roi, ce qui était d'ailleurs vrai<sup>60</sup>. Cependant, les dettes des intéressés dans les forges de Saint-Maurice demeureront la responsabilité de la société<sup>61</sup>. L'année suivante, soit en 1742, Maurepas donna son approbation à la politique de Hocquart. Le ministre écrivit que les intérêts de tous devaient être protégés et qu'il laissait à Hocquart les meilleurs moyens d'y parvenir<sup>62</sup>.

On constate que Cugnet, en dépit du fait qu'il eut emprunté une somme de la caisse du Domaine d'Occident, retiendra son poste lequel lui procure un revenu de 3,000 livres par année. Le bureau du contrôleur, dont le loyer est payé par l'État, se trouvait dans la maison de Cugnet. Celui-ci a gardé son poste comme premier conseiller bien qu'il fût en banqueroute<sup>63</sup>. Le bail qu'on lui avait accordé pour le poste de Tadoussac devait se terminer en 1746. Hocquart continua le bail au même prix soit, 4,500 livres par année<sup>64</sup>. Cette extension du bail était un privilège si l'on peut en croire le gouverneur Beauharnois. Ce dernier écrit au ministre que Lafontaine avait offert 10,000 livres par année, comme prix du bail en 1740<sup>65</sup>. Même si ce dernier chiffre est exagéré, on ne peut douter que Cugnet l'ait eu à bon prix, étant donné qu'en 1749, le

59. « Jayat, Monnier, Payes, Jehanne et Bedout au Lieutenant Général Civil et Criminel au siège de la prévôte de Québec, 4 et 5 décembre 1741 », Collection, no 7247.

60. « Le Contrôleur de la Marine à Monsieur l'Intendant de la Nouvelle-France, 14 décembre 1741 », Collection, no 1247. Voir aussi « Ordonnance qui surseoit la vente des meubles et effets de Mr Cugnet, 16 octobre 1741 », A.P.C., C 11 A, 110-2, pp. 241-243.

61. « Ordonnances qui, sur la démission, cession et abandon faits par les intéressés des Forges de Saint-Maurice, portes que les dites forges et effets en dépendants généralement quelconques seront et demeureront aux risques, périls et fortune des sieurs Cugnet, Gamelin, Taschereau, Olivier et Simmonet, intéressés, jusqu'à ce qu'il ait plus à Sa Majesté de donner des ordres sur les dites démissions, cession et abandon, 15 octobre 1741 », Roy, *Ordonnances des intendants*, vol. 3, pp. 15-16.

62. « Ministre à Hocquart, Fontainebleau, 14 may 1742 » ; « Ministre à Hocquart, Versailles, 25 may 1742 », A.P.C., B, 74-2, pp. 449-450 ; 451-454.

63. « Monsieur Cugnet sur les Forges de Saint-Maurice... 17 octobre 1741 », A.P.C., C 11 A, 110-1, p. 235.

64. « Cugnet au Ministre, Québec, 23 octobre 1744 », A.P.C., 112-2, p. 327.

65. « Beauharnois au Ministre, Québec, 20 octobre 1741 », A.P.C., C 11 A, 74, p. 93.

bail de Tadoussac a été remis à Marie-Anne Barbel, veuve Fornel, contre un loyer de 7,000 livres par année <sup>66</sup>. Cugnet, comme d'habitude, prétendait qu'il perdait toujours de l'argent. Mais étant donné qu'il tenait à garder ce bail, on peut se demander s'il disait la vérité <sup>67</sup>. Même l'ange gardien de Cugnet, c'est-à-dire l'intendant Hocquart, soutenait que le profit à Tadoussac se montait à 6,000 ou 7,000 livres par année <sup>68</sup>.

Cugnet s'est aussi vu assigner quatre postes dans les pays d'en haut, soit Népigon, Kamanistigoyan, Michipicoton et Témiscamingue. Cugnet n'exploita pas ses postes lui-même mais sous-loua plutôt son privilège à d'autres. Pour Témiscamingue, il reçut 5,600 livres par année. Michipicoton lui rapportait 3,750 livres <sup>69</sup>. Le droit d'exploitation de ses quatre postes ne coûtait rien à Cugnet.

Le 1<sup>er</sup> mai 1743, le roi révoquait le privilège accordé aux associés des forges. Les dettes des associés, et en particulier celles de Cugnet, étaient annulées en retour de leur démission <sup>70</sup>. Cugnet était alors responsable de ses dettes envers les particuliers. Ceux-ci n'ont jamais été payés, en tout cas pas avant sa mort.

Les affaires de Cugnet s'arrangèrent tant bien que mal jusqu'au départ de Hocquart et à l'arrivée de Bigot comme intendant de la Nouvelle-France. Ce dernier, si on lit bien la teneur de ses lettres, n'aimait pas Cugnet. Bigot accusa Cugnet de déjouer ses créanciers, et de mal gérer le Domaine d'Occident. Il passa le bail de Tadoussac à la veuve Fornel <sup>71</sup>.

Avec le départ de Hocquart et l'entrée de Bigot sur la scène, on entend peu parler de l'affaire Cugnet. En 1749, madame Bégon écrit : « on assure le rétablissement de la santé de M. Cugnet qui a été à l'extrémité ». La même dame écrit dans son journal en date

66. « Bail de la Ferme de Tadoussac, 9 septembre 1749 », A.P.C., B, 94-2, f 8.

67. « Memoire de Cugnet, Québec, 2 juillet 1740 », A.P.C., 121-2, pp. 103-131.

68. « Hocquart au Ministre, Québec, 23 octobre 1743 », A.P.C., C 11 A, 80, p. 91.

69. « Cugnet à Maurepas, Québec, 20 octobre 1747 », A.P.C., E, carton 101, pp. 33-41. Les loyers des autres postes ne sont pas donnés.

70. « Arrest qui revoke le Privilege accordé aux Srs Cugnet, Gamelin, Tachereau, Olivier de Vezein et Simonet pour l'exploitation des mines de fer de St Maurice et reunis au Domaine l'Etablissement fait dans cet endroit ainsi que les effets qui en dependent, Versailles, 1 may 1743 », A.P.C., B, 76-1, pp. 255-261.

71. « Bigot au Ministre, Québec, 11 octobre 1749 » ; « Bigot au Ministre, Québec, 29 septembre 1749 », A.P.C., C 11 A, 93, pp. 305-312 ; 259-260.

du 22 décembre 1750 que Cugnet ne se portait pas bien <sup>72</sup>. Le 19 août 1751, François-Étienne Cugnet meurt <sup>73</sup>. Le jour suivant, on trouve à l'entrée de ses funérailles : « 1751. 20 août. François Étienne Cugnet, premier conseiller au Conseil supérieur et directeur du domaine d'Occident, 63 ans. » <sup>74</sup>. Son amie, madame Bégon, se dit très affligée. L'année suivante, en 1752, elle est plus optimiste : « on me montre que les affaires de madame Cugnet s'arrangent bien et qu'elle aura de quoi vivre à son aise, ses dettes seront ou sont presque payées » <sup>75</sup>. Ceci est confirmé par l'inventaire des biens fait après la mort de Cugnet. Les réclamations des particuliers se chiffrent à 114 livres quatre sols quatre deniers. Le total des biens de la maison se chiffre à 35,638 livres 12 sols et 9 deniers. À ceci, il faut ajouter la valeur de la maison, environ 60,000 livres, et les propriétés de Cugnet <sup>76</sup>. Pour un homme en banqueroute ce n'était pas si mal.

\*  
\* \* \*

Nous nous sommes servi de Cugnet comme point de départ d'une enquête, disons, rapide et sommaire, étant donné que la documentation était à notre disposition. Bien que Cugnet, comme entrepreneur, ait eu plus de capacité que d'autres citoyens de la Nouvelle-France, ce serait exagéré de croire que son cas est unique. D'autres industries, d'autres entreprises, bien que n'ayant pas l'envergure des forges, se sont servies des mêmes moyens. Ce sont ces moyens que nous voulons souligner. Les hommes d'affaires dans les sociétés coloniales, soit de la France, soit de l'Angleterre, faisaient face à des problèmes qui se ressemblaient. Il y avait, dans les colonies du Nord de l'Amérique, un manque de capitaux et un marché

72. « Correspondance de Madame Bégon, Née Roberth de la Morandière, Journal, 14 mars 1749 et 22 décembre 1750 », *Rapport de l'archiviste de la province de Québec*, 1934-35, pp. 47, 134. (Dorénavant Bégon).

73. E.-Z. Massicotte, « La famille du légiste François-Joseph Cugnet », *Bulletin des recherches historiques*, 1915, p. 236.

74. P.-V. Charland, « Notre-Dame de Québec : Nécrologie de la crypte », *Bulletin des recherches historiques*, 1914, p. 214.

75. « Madame Bégon à son gendre, La Rochelle, octobre 1752 », *Bégon*, pp. 160, 178.

76. « Inventaire des biens de la Comm'té entre Feu Me François-Étienne Cugnet... 31 août et 4 octobre 1742 », A.Q., Dossier Cugnet, F.-E.

relativement restreint. Ces colonies avaient aussi en commun une balance commerciale déficitaire <sup>77</sup>. L'expérience de Cugnet est un cas typique des difficultés que connaissait un entrepreneur et des moyens auxquels il avait recours pour surmonter ces difficultés. Les commerçants, les négociants, les marchands ou les entrepreneurs de la Nouvelle-France, de la Nouvelle-Angleterre ou de New-York, qui ont eu du succès, ont été ceux qui ont su tirer avantage de leur position politique et de leur position économique. Cugnet, comme on l'a vu, était un administrateur civil, dans la judicature, commerçant, propriétaire foncier et seigneur. Il était soutenu par un haut fonctionnaire, l'intendant Gilles Hocquart. Ses associés, français ou canadiens, apportaient non seulement de l'argent ou des capitaux, mais le savoir-faire ou l'influence. C'est cette combinaison d'éléments qui aboutit au succès, succès relatif certes, des forges de Saint-Maurice. L'élément important dans toute cette histoire est le rôle de l'État. C'est ce dernier qui apporte les fonctions politiques et les ressources financières. Le soutien de l'État aboutissait à des subventions de sa part. L'intérêt que l'État montrait pouvait inciter les marchands de France ou de la Nouvelle-France à faire crédit soit sous forme d'argent, soit sous forme de marchandises. L'État était aussi prêt à accepter les produits des forges en retour des avances qu'il avait faites. La banqueroute de 1742, faillite d'entrepreneur, ne conduit pas à la banqueroute totale de Cugnet. Nous devons ajouter qu'elle n'a pas eu comme résultat l'abandon des forges. Tout au contraire, celles-ci devaient durer jusqu'au XIX<sup>e</sup> siècle. L'étude de l'entreprise en Nouvelle-France doit alors dépasser l'étude de la seule banqueroute. Celle-ci n'est qu'une des conditions normales d'épanouissement de sociétés sous-développées. C'est là que la réalité se trouve et non dans le conflit allégué entre des idéologies de l'ancien régime et une éthique protestante.

Cameron NISH,  
*professeur à l'Université Sir George Williams*  
 et  
*directeur de recherche,*  
*Centre de Recherches en Histoire économique*  
*du Canada français.*

---

<sup>77</sup>. Ces données sont tirées de l'ouvrage sur *La bourgeoisie canadienne*. Voir note 23.

APPENDICE

*L'Actualité Économique*, vol. 41, no 1, avril-juin 1965 :

« Délibérations des Creanciers du Sr. Cugnet, Québec, 18 août 1742. », pp. 149-151.

« Etat de mes Effets actyfs et Passifs, Québec, 21, 22, 26, 27 août 1742. », pp. 151-165.

« Ordre pour faire l'inventaire des effets du Sr. Cugnet, Québec, 27 août 1742. », pp. 165-166.

« Scellées et Inventaire des Effets du Sr. François Etienne Cugnet, Québec, 28, 29, 30 août et le 1 et 3 septembre 1742. », pp. 166-202.

*L'Actualité Économique*, vol. 41, no 2, juillet-septembre 1965 :

« Extrait des Registres du Conseil d'Etat, Versailles, le vingt cinq May mil sept cent quarante deux. », pp. 347-348.

« Arrêt qui révoque le privilege accordé aux Srs Cugnet, Gamelin, Tachereau, Olivier de Vezain et Simonet pour l'exploitation des mines de fer de St Maurice et reunit au domaine l'établissement fait dans cet endroit ainsy que les effets qui en dépendent, Versailles, 1 mai 1743. », pp. 348-351.

« Hocquart au Ministre, Canada, 23 Octobre 1743. », pp. 351-353.

« Memoire de Cugnet, Québec, le vingt quatre octobre 1743. », pp. 353-362.

« A M. Cugnet, A V'les le 24 Avril 1744. », p. 462.

« Ministre à Cugnet, Versailles, 12 mai 1745. », pp. 362-363.

« Beauharnois et Hocquart au Ministre, Québec, le 18 8<sup>bre</sup> 1746. », pp. 363-364.

« Cugnet A Monseigneur le Comte de Maurepas, Ministre et Secretaire d'Etat, Canada, 1746. », pp. 364-366.

« Cugnet au Ministre, Québec, le vint octobre 1747. », pp. 366-367.

« A Monseigneur le Comte de Maurepas Ministre et Secretaire d'Etat, 20 octobre 1747. », pp. 367-371.

« A. M. Hocquart, A V'les le 6 mars 1748. », pp. 371-372.

« Cugnet au Ministre, A Québec le 20 Octobre 1748. », pp. 372-373.

« Bigot au Ministre, Québec, 11 octobre 1749. », pp. 373-375.

« Bigot au Ministre, Québec, 29 Septembre 1749. », p. 376.

« Ministre à Bigot, Compiègnes, 7 juillet 1752. », pp. 376-377.

« Bigot au Ministre, Québec, 28 Octobre 1758. », pp. 377-378.

*L'Actualité Économique*, vol. 41, no 4, janvier-mars 1966 :

« Cession au Roy pour la securité du Sieur Francheville du privilège de l'exploitation des mines de fer du 23 8<sup>bre</sup> 1735. », pp. 762-675.

« Offres et sousmissions par les Sieurs Cugnet, Olivier de Vezain et Gamelin de se charger de l'Établissement des forges de Saint Maurice... (1735) », pp. 765-767.

« Projet de dépenses a faire pour l'établissement et exploitation des forges de fer en Canada (1735). », pp. 767-772.

« Dépenses annuelles de l'exploitation (1735). », pp. 772-774.

« Projet des sommes qu'il faut pour faire et parfaire sept cent milliers de fer et batir la petite forgette en question, suivant le détail cy après (1735). », pp. 775-776.

« Société entre les interessés en l'établissement des forges de Saint Maurice, 16 Octobre 1736. », pp. 776-780.

« Traitté de Société des forges de Saint Maurice, 1737. », pp. 780-806.

« Etat des fonds nécessaires a l'exploitation des forges de Saint Maurice (1735). », pp. 806-810.

*L'Actualité Économique*, vol. 42, no 1, avril-juin 1966 :

« Le Sieur Simonet père, 9 8<sup>bre</sup> 1741. », p. 161.

« Mémoire d'Ignace Gamelin, 9 octobre 1741. », pp. 162-165.

« Olivier de Vézain a Nosseigneurs, Présenté le 13 8<sup>bre</sup> 1741. », pp. 165-166.

« A Nosseigneurs les Gouverneur Général et Intendant de la Nouvelle France (Thomas-Jacques Taschereau), Québec, 14 octobre 1741. », pp. 166-169.

« Cugnet sur les forges de Saint Maurice administrées par le Sieur Olivier, Québec, 17 octobre 1741. », pp. 169-197.

« Mémoire de Cugnet, Québec, 12 Septembre 1742. », pp. 197-208.

*L'Actualité Économique*, vol. 42, no 2, juillet-septembre 1966 :

« Mémoire pour servir d'instruction au Sieur Estèbe notre sub-délégué a Saint-Maurice, Québec, 28 Octobre 1741. », pp. 391-394.

« Etat Général de la Dépense faite pour l'Exploitation des forges de St Maurice depuis le 1<sup>er</sup> octobre 1741 jusqu'au 1<sup>er</sup> aoust 1742. », pp. 395-422.

*L'Actualité Économique*, vol. 42, no 3, octobre-décembre 1966 :

« Etat Général de la Dépense faite pour l'Exploitation des forges de St Maurice depuis le 1<sup>er</sup> octobre 1741 jusqu'au 1<sup>er</sup> aoust 1742. » (suite et fin), pp. 704-724.

« Bigot au Ministre, Québec, 29 octobre 1749. », pp. 724-727.